

ASSOCIATION FONDÉE EN 1975

VACANCES POUR FAMILLES ET ADULTES
AUTOMNE - HIVER - PRINTEMPS

2022-2023

.....
PLUS DE 25 DESTINATIONS



• Découvrez le site OML
• vacancesomlgennevilliers.fr

• Prochaine assemblée générale
• le 9 octobre - croisière sur la Seine
• Inscription obligatoire

Gennevilliers
" LAUDACE D'UNE
VILLE POPULAIRE "

La vocation de l'OML

Association loi de 1901 de tourisme familial, l'OML propose, organise et développe des séjours de vacances pour familles et adultes, dans le but de favoriser l'accès aux vacances de qualité au plus grand nombre de Genevillois-es, dans le cadre de la vocation familiale de l'association.

**Renseignements et documentation illustrée à l'OML
ou sur Internet : www.vacancesomlgennevilliers.fr**

AIDES AUX VACANCES*

* Aides aux vacances de la Ville de Gennevilliers accordées aux Genevillois-es qui partent en vacances avec l'OML	Le financement de vos vacances
<p>Sur présentation de justificatifs à l'OML, la Ville de Gennevilliers apporte une aide financière à la personne :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 semaines en juillet ou en août (vacances scolaires)• 1 fois sur un séjour d'une semaine pendant les périodes de vacances scolaires (Toussaint, Noël-Nouvel-An, Hiver et Printemps) de la zone C	<p>Paiement du séjour : échelonnement possible du paiement de votre séjour après règlement des arrhes et de l'adhésion et jusqu'au solde à payer six semaines avant le début du séjour</p>
<p>Enfants et jeunes de 18 à 25 ans de Gennevilliers (famille directe qui réserve) : 50 € pour les tranches de quotient familial de - 650 40 € de 651 à 1000 30 € + de 1000 (ou sans quotient familial)</p>	<p>Chèques-vacances : acceptés par l'OML (obligatoirement au nom de la famille qui réserve)</p>
<p>Les 18/25 ans bénéficient de plus, d'un forfait transport (aller-retour direct) de 50 €, remboursé sur présentation du titre nominatif de transport en commun (train, car, bateau ou avion) pour tout séjour d'une semaine minimum réservée auprès de l'OML.</p>	<p>Participation de l'employeur : sur simple demande, l'OML peut vous délivrer une attestation de séjour, à fournir à votre employeur pour une aide financière éventuelle</p>
<p>Demandeurs d'emploi genevillois : 50 € par personne et par semaine avec l'OML</p>	<p>Attestation COS tarif genevillois appliqué aux employés communaux de la ville de Gennevilliers, sur présentation d'une attestation COS.</p>
<p>*Montant des aides plafonné à 80% du total du séjour (hors adhésion et assurance annulation)</p>	<p>Attestations VACAF : Certaines destinations sont labellisées sur les séjours proposés par OML. Contacter l'OML. Des séjours sont possibles sur toute la France, information sur www.vacaf.org</p>

L'OML, association de tourisme familial créée en 1975, est titulaire de l'immatriculation N°IMO92 1200 70 registre des opérateurs de voyages et de séjours et d'éducation populaire de la jeunesse (n° 92/JEP/037).

L'OML est administré conjointement par les représentants élus par les adhérents et ceux de la Municipalité. L'OML est membre associé de l'Union nationale des associations de tourisme, Région Ile-de-France (l'UNAT-IDF).

Garantie financière de l'OML souscrite auprès de l'UNAT.

Police d'assurance de responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la MAIF sous le N° 155 1849 H.



ÉDITO

DÉPAYSEMENT, RENCONTRES ET GRAND AIR

Depuis 1975, l'OML défend le droit aux vacances pour tous et toutes. Plus de quatre décennies plus tard, cette volonté est toujours aussi forte.

Le temps d'un week-end ou d'un séjour prolongé, en famille, seul-e ou entre ami-es, l'OML vous invite donc à respirer, à vous dépayser. Les aides aux départs sont nombreuses pour les Genevillois-es. Vous pouvez les découvrir dans la rubrique « aides au départ » de notre site Internet. Identifiez également nos partenaires VACAF dans les destinations proposées.

Convaincu-es que les vacances peuvent être enrichissantes en plus d'être ressourçantes, nous invitons nos adhérent-es à oser la découverte de nouveaux territoires, à passer le cap de nouvelles expériences et à vivre de nouvelles rencontres.

Retrouvez par ailleurs nos conseils pour un départ au ski. Une première pour vous ? N'hésitez pas à vous rapprocher de l'OML pour en discuter.

Pour une escapade vivifiante et petit budget, pensez à la mer... même en hiver ! Retrouvez notre sélection de destinations « littoral », relativement proches de Genevilliers.

Et pour de nouvelles rencontres, prenez part à la vie de l'OML lors de week-ends conviviaux et festifs avec Lyon et Madrid au programme.

Découvrez tout le détail de ces destinations sur notre nouveau site Internet
www.vacancesomlgennevilliers.fr

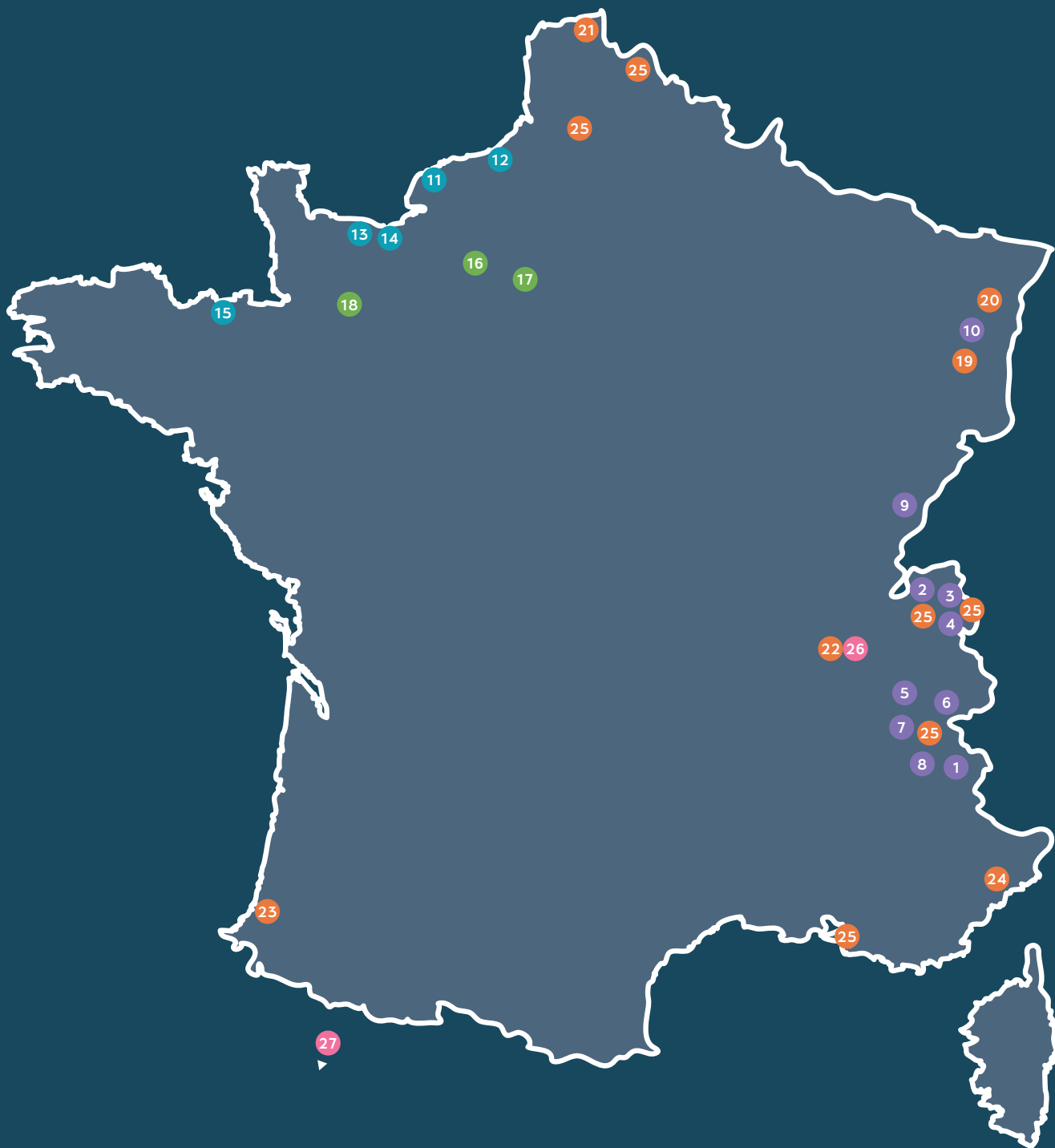
Excellents séjours à toutes et tous avec l'OML !

Mohamed Ddani,
président de l'OML,
et son comité directeur

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'OML : ANNÉE ASSOCIATIVE 2021/2022

Mohamed Ddani, Driss Bellamine, Didier Bellet, Rachida Bendahmane, Stéphane Bilheux, Zakia Boubakri, Meriem Bouchou, Amel Cheick, Daniel Cunin, Philippe Harzic, Gwenola Haug, Nicolas Le Sellin, Ginette Martin, Isabelle Matrot, Joëlle Mutis, Mariam Nadir, Ibrahima Ndiaye, Sylvère Nimirf, Taïeb Oueslati, Luders Philemy, Esther Serrano, Patrick Theret.

À noter : les membres du comité directeur sont des personnes bénévoles qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de votre association de vacances pour familles et adultes, agissant ainsi dans l'intérêt général, donc de tous les adhérents de l'OML.



Formule location



Partenaire VACAF



Accessible en train



L'OML s'engage dans le cadre de la charte Ville-Handicap de Gennevilliers.
Certains centres sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (selon disponibilités).



Formule pension

€€€ : -650 € / €€€€ : 651-900 € / €€€€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



SOM MAIRE

CÔTÉ MONTAGNE

P 7

- 1 Ceillac p 8
- 2 Les Gets p 9
- 3 Châtel p 10
- 4 Festival Rock the pistes p 10
- 5 Saint-Jean-d'Arves p 11
- 6 La Norma p 11
- 7 Gresse-en-Vercors p 12
- 8 Orcières p 12
- 9 Les-Hôpitaux-Neufs p 13
- 10 Gérardmer p 13
- Préparer ses vacances au ski p 14

CÔTÉ MER

P 15

- 11 Bouleville Honfleur p 16
- 12 Mers-les-Bains Le Tréport p 17
- 13 Lion-sur-Mer p 17
- 14 Moidrey p 18
- 15 Saint-Briac p 18

CÔTÉ CAMPAGNE

P 19

- 16 Ménilles p 20
- 17 Aincourt p 20
- Cap sur les escapades nature p 21
- 18 Bagnoles-de-l'Orne p 22

CÔTÉ VILLE

P 23

- 19 Bergheim p 24
 - 20 Obernai p 24
 - 21 Dunkerque p 25
 - 22 Lyon p 25
 - 23 Biarritz p 26
 - 24 Cannes p 26
 - 25 Auberges p 27
- Lille, Marseille, Amiens, Chamonix, La Clusaz, Serre-Chevalier

SÉJOURS GROUPE

P 28

- 26 Lyon p 29
- 27 Madrid p 29

INFOS PRATIQUES

P 31

Tarifs, aides aux vacances, dates des inscriptions, fiche de réservation, conditions générales...

L'ASTUCE 18-25

Direction Les Gets (Haute-Savoie p.9) pour une semaine de ski en pension complète,
Châtel (Haute-Savoie p.10) pour un festival de musique au pied des pistes,
ou encore Biarritz (p.26) pour un dépaysement à la sauce basque avec piscine chauffée,
salle de sport et espace bien-être.

Réservez une location à plusieurs... Vos vacances n'en seront que moins chères.

Pour l'ambiance conviviale : cap sur les auberges de jeunesse avec Lille et Marseille
au programme en plus de destinations montagne comme La Clusaz, Chamonix
et Serre-Chevalier (p.27).

Des dispo en dehors des vacances scolaires ?

Contactez-nous pour connaître les meilleurs tarifs sur la période souhaitée.

Outre les aides aux vacances accordées aux Gennevillois-es (détails en p.2), vous pouvez,
bénéficier d'une « bourse 1^{er} départ autonome » avec le service jeunesse (tél. : 01 40 85 60 84).



EXTRAIT DU CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2022-2023

Vacances scolaires de la Toussaint

Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022

Vacances de Noël - Nouvel an

Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

Vacances d'hiver (zone C)

Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023



CÔTÉ
Montagne

Ceillac

Hautes-Alpes

Charmant village de montagne d'environ 300 habitants, niché à 1 640 m d'altitude et situé dans le parc naturel du Queyras, à proximité de la frontière italienne.

Altitude : de 1 640 m à 2 450 m
Domaine skiable : 16 km, 17 pistes



€€€

Le chalet « **Les Mélèzes** »,  situé au cœur de Ceillac, vous accueille pour respirer l'air pur de la montagne et vivre au rythme de ce petit village haut-perché.

Activités sur place : salle d'animation, table de ping-pong. **Aux alentours :** bergeries, fromageries, sculpteurs sur bois, visite guidée « l'hiver à Ceillac autrefois », marché de produits locaux. Massif du Queyras vers Saint-Véran, Château-Queyras. Traîneau à chiens, poney-luge, ski joëring, alpinisme sur cascade de glace.

Les logements : studios-gîtes. Capacité jusqu'à 8 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

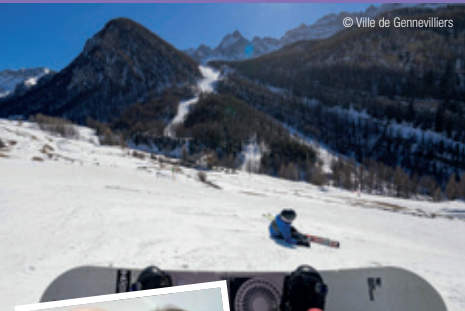
Infos pratiques : À 300 m de la première piste de ski débutant et à 2 km du domaine skiable principal. Proximité immédiate des pistes de ski de fond. Navette gratuite entre le village et le pied des pistes. Commerces à proximité et à Guillestre. Véhicule conseillé mais non-indispensable.

Animaux non admis.

Tarifs remontées mécaniques 2022 (tarifs 2023 non définis à la date d'impression du catalogue) :
Enfant dès 25 € / j. (6 jours 129,10 €) – Adulte dès 30,50 € / j. (6 jours 157,50 €)

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits de remontées mécaniques et la location de matériel de ski
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An et Hiver (zone C) : Participation financière OML de 50 % sur les cours collectifs* des enfants de 6/12 ans (*Initiation ski de descente encadrée par des moniteurs ESF de la station, jusqu'à 3 étoiles) - **Inscription obligatoire à la réservation du séjour** Une randonnée-raquettes collective avec accompagnateur offerte à tous-tes



© Ville de Gennevilliers



ILS VOUS ACCUEILLENT À CEILLAC. Rencontre avec... Karim et Marie

Têtes d'affiche du chalet « Les Mélèzes », duo dans la vie, Karim et Marie accueillent ensemble les adhérent-es de l'OML durant leur séjour à Ceillac. Ils nous en disent un peu plus sur eux aujourd'hui...

Karim, tu travailles depuis 12 ans déjà pour la ville de Gennevilliers. Au service enfance notamment, et depuis 2018 dans le village haut-perché de Ceillac... Qu'est ce qui t'a poussé vers ce projet un peu fou ?

« J'ai toujours été curieux de notre beau pays, des gens... C'est la troisième fois dans ma carrière de fonctionnaire que je pars en province... Et cette fois-ci, j'espère pour longtemps... Le cadre de vie et surtout les habitants du village qui nous ont accueillis à bras ouverts, nous ont adoptés. Nous avons trouvé une famille de 317 personnes... Que du bonheur, que nous faisons partager à tous les Gennevillois qui viennent l'espace d'un séjour. »

Comment décrirais-tu le poste de « gestionnaire de site » ? Quel est ton rôle au quotidien ?

« En cachette (loin des yeux des usagers), mon travail tourne autour de l'administratif, de la gestion des fournisseurs, des chiffres. Pour le reste, je suis présent le plus possible pour répondre aux questions et trouver des solutions aux petits tracés des personnes en vacances. Le but de mon équipe et de moi-même est de permettre aux Gennevillois de passer les meilleures vacances. »

Marie, es-tu Gennevilloise, « néo-montagnarde » aussi ? Pourrais-tu nous décrire la vie ceillaquine ?

« Je ne suis pas Gennevilloise, mais une francilienne de Seine-et-Marne. J'ai grandi et travaillé en région parisienne et j'ai toujours eu une vie citadine. Pour moi, Ceillac a été un véritable saut vers l'inconnu, que j'ai apprécié dès le début grâce à un accueil chaleureux et des personnes attentionnées. Aujourd'hui, je ne ferai marche arrière pour rien au monde et j'adore partager cet art de vivre avec les adhérents de l'OML, petits et grands. »

Et côté dégustation de produits locaux, tu aurais quelques conseils à transmettre ?

« Fromages, fromages et fromages... En vrai, nos restaurateurs locaux sont de vrais cordons bleus qui nous permettent de découvrir la cuisine locale tout en nous émerveillant les papilles... »

Au chalet, c'est toute une équipe mobilisée pour concocter de bons petits plats. Quelques exemples pour faire saliver les lecteurs ?

« Notre spécialité est d'organiser des repas champêtres où il fait bon vivre. L'ingrédient secret : la bonne humeur dans un cadre inattendu... »

Chaque année, de nombreuses familles partent au ski avec l'OML... Et certaines pour la toute première fois. Avez-vous des conseils pour oser sauter le pas ?

« Entre vos conseils avisés et la possibilité pour tous de nous contacter pour préparer leur voyage, le seul conseil à donner est de venir à Ceillac l'esprit tranquille... Nous serons là pour aider, renseigner et rassurer en cas de besoin. »

La montagne ne se résume d'ailleurs pas au seul ski... Quelles sont vos activités phares quand la neige manque à l'appel ?

« Une fois la neige partie, le cadre idyllique de Ceillac peut presque suffire à lui-même. Cependant, plusieurs activités sont proposées par des professionnels installés sur le village : équitation, randonnées avec guides, parapente, escalade, VTT... Quelle que soit la discipline et au risque de se répéter, tous les intervenants font preuve de bienveillance et d'une envie de partager. »

Un dernier mot pour la route ?

« Venez ou revenez, nous vous attendons et avons plaisir à vous faire plaisir ! »



© Ville de Gennevilliers

Les Gets


Haute-Savoie

Au pays du Mont-Blanc, la station familiale classée des Gets est située au cœur de l'immense domaine des « Portes du soleil », ouvert sur la France et la Suisse.

Altitude : de 1 170 m à 2 450 m

Domaine skiable : 120 km, 72 pistes.



Le chalet « **Les Gentianes** »  vous accueille pour un séjour en pension complète, dans une station familiale et animée.

Activités aux alentours : ski de randonnée, balades en raquettes et traîneau à chiens, luge... Visite de musées, de fromagerie (reblochon). Excursions dans le Pays du Mont-Blanc vers Chamonix, Thonon et le lac Lemman. Centre de remise en forme, cinéma, piscine, discothèque, bars, bowling...

Les logements : Chambres jusqu'à 5 personnes. Possibilité de logement pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : À 600 m des remontées mécaniques et des commerces. Gares de Cluses (22km) ou Thonon (37km) puis bus local. Véhicule conseillé mais non-indispensable. Animaux non admis.

Tarif remontées mécaniques : Enfant dès 36 € / j. (6 jours 198 €) – Adulte dès 46 € / j. (6 jours 252 €)

Nombre de places limité et roulement des partants.

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits de remontées mécaniques et la location de matériel de ski
- Pendant les vacances scolaires Noël/Nouvel An et Hiver (zone C) : Participation financière OML de 50% sur les cours collectifs* des enfants de 6/12 ans (*Initiation ski de descente encadrée par des moniteurs ESF de la station, jusqu'à 3 étoiles) - **Inscription obligatoire à la réservation du séjour**
- Une randonnée-raquettes collective avec accompagnateur offerte à tous-tes
- La pension complète



IL VOUS ACCUEILLE AUX GETS. Rencontre avec... Dan

Gestionnaire du chalet « Les Gentianes », Dan est le premier visage que vous verrez aux Gets. Celui qui vous accueille pour vos vacances... nous en dévoile un peu plus sur lui aujourd'hui.

Dan, tu travailles depuis 23 ans pour la ville de Gennevilliers. Au service des sports notamment, et depuis 12 ans dans la station cotée des Gets... Qu'est ce qui t'a poussé vers ce projet un peu fou ?

« Dès l'âge de 17 ans, j'ai travaillé dans des centres de vacances. J'ai commencé à travailler avec Gennevilliers en tant qu'animateur de colo à Granville, vers 20 ans. J'ai toujours été intéressé par ce type d'accueil. Venir ici m'a permis de renouer avec ça et également de vivre au grand air. Mais c'est vrai... C'était un peu fou, j'ai toujours vécu en ville et il a fallu tout quitter pour venir ici. »

Comment décrirais-tu le poste de « gestionnaire de site » ? Quel est ton rôle au quotidien ?

« D'abord le maître-mot c'est « polyvalence » : économe, budget, RH, planification, plomberie, jardin, peinture, sécurité incendie, etc. En fait, mon métier c'est de mettre de l'huile dans les rouages pour que les Gennevillois.es profitent pleinement de la station et de leurs vacances. »

Le village a beaucoup changé depuis quelques décennies. Pourrais-tu nous décrire la vie gêtoise aujourd'hui ?

« Le montagnard est un peu rude au début, mais ensuite, quand tu es adopté, c'est sympa. Le village s'entraide beaucoup (covoiturage des enfants, prêt de diverses choses). On a encore une vraie communauté qui partage les moments festifs et plus difficiles. La vie ici est dictée par les saisons et tournée vers les sports de plein air. Par contre, il faut aimer sa pelle à neige ! »

Et côté dégustation de produits locaux, tu aurais quelques conseils à transmettre ?

« Le plat typique de la vallée, c'est le Berthoud (Abondance fondu, Madère, ail, charcuterie), de plus en plus difficile à trouver en restaurant. Mais Patrice, « mon cuisinier », sait le faire ! »

Au chalet, toute une équipe est mobilisée pour concocter de bons petits plats. Quelques exemples pour faire saliver les lecteurs ?

« Raclette, c'est trop simple. L'été, Patrice fait souvent des filets de perche avec des frites. C'est un plat du bord du lac Léman (à 1 h de route). Mais en tant que bon « Nantais », il fait aussi des moules de temps en temps. Mais les vacanciers lui demandent tout le temps la recette de la « croûte ». »

Chaque année, de nombreuses familles partent au ski avec l'OML... Et certaines pour la toute première fois. As-tu des conseils pour oser sauter le pas ?

« Tout d'abord, c'est une vraie chance de pouvoir profiter d'un tel équipement. Grâce à la ville de Gennevilliers, et aux moyens donnés, les prix sont très attractifs, hiver comme été. Ensuite, si on parle de séjour d'hiver, une semaine à la montagne, c'est une vraie parenthèse de vacances très dépaysante et la station, les moniteurs, les commerçants sont très accueillants. »

La montagne ne se résume d'ailleurs pas au seul ski... Quelles sont vos activités phares quand la neige manque à l'appel ?

« Tout à fait, d'ailleurs je ne fais pas de ski, je fais du télémark l'hiver !!! Je vous invite à aller sur Internet regarder ce que c'est. L'été, l'activité phare du village, c'est le VTT. On en trouve avec des assistances électriques. C'est un peu cher, mais c'est génial. Sinon randonnée, balade, lac. On peut même s'initier au golf. »

Un dernier mot pour la route ?

« On vous attend avec impatience et il existe en ligne, une visite virtuelle du chalet pour terminer de vous convaincre ou préparer votre séjour. »

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Châtel

Haute-Savoie

À deux pas de la frontière suisse, entre Lac Léman et Mont Blanc.

Altitude : 1 200 m

Domaines skiables :

« Châtel Espace Liberté » :

130 km, 81 pistes

« Portes du soleil » :

600 km, 300 pistes



€€€

Les appartements proposés sont répartis dans de petites résidences ou chalets.

Activités aux alentours : ski alpin, ski de fond et domaine nordique, raquettes, randonnées à skis, ski nocturne le mercredi, aires de luge sécurisées, patinoire extérieure, bowling, cinémas, restaurants bars et discothèque. Artisanat local, marchés locaux. Suisse à seulement 6 km, région d'Évian, Thonon et les rives du Lac Léman.

Les logements : Studios, appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : Petits commerces à 1 500 m maximum et supermarché à 3 km. Véhicule indispensable. Petit animal domestique admis (sans supplément) – à préciser à la réservation.

Tarifs remisés sur les remontées mécaniques :

Espace Liberté

3 jours : Enfant dès 97 € (6 jours 139,50 €) - Adulte dès 111 € (6 jours 186,50 €)

Portes du Soleil

3 jours : Enfant dès 102 € (6 jours 186,50 €) - Adulte dès 136 € (6 jours 249 €)

les plus

- Navettes gratuites desservant le centre du village et le départ des pistes.
- Centre aquatique de Châtel « Forme d'O »
- Réduction de -15 % sur les remontées mécaniques, à régler sur place avec voucher OML

ROCK THE PISTES : RENDEZ-VOUS EN MARS POUR LA 11^e ÉDITION !



Chaque jour, un concert exceptionnel, accessible avec votre forfait ski Portes du Soleil !

Chaussez vos skis et rejoignez les pistes pour une aventure unique dans un cadre exceptionnel et insolite.

Chaque année, à la mi-mars, **les pistes de ski des Portes du Soleil se transforment en scène musicale** le temps d'une semaine. Rock the pistes ce sont 5 artistes majeurs en concert sur les pistes en journée et plus de 35 concerts après-ski en stations pour prolonger le plaisir !

Les éditions précédentes comptaient notamment IAM, Gaëtan Roussel, Trust, Charlie Winston, Kungs, 47TER, Deluxe...

Un festival unique en Europe accessible avec un **Pass Ski Concert** (forfait de ski Portes du Soleil), votre sésame pour une expérience ski + musique !

Achat du forfait ski au bureau de Châtel Réservation, sur présentation du voucher OML.

Retrouvez dès que possible les dates 2023 et la programmation sur le site Internet de l'OML.



€€€

La résidence de tourisme Goélia « **Les Chalets des Ecourts** » se situe au lieu-dit « Les Chambons » et se compose de ravissants petits chalets en bois divisés en appartements.

Activités sur place : piscine extérieure chauffée (selon conditions climatiques), espace forme en accès libre. **Aux alentours :** ski alpin, moto neige, randonnées raquettes, ski de fond, traîneau à chiens, jardin des neiges à partir de 4 ans, visite de fermes, fromagerie-coopérative de la Vallée des Arves (Beaufort), cinéma, salle de jeux, restaurants et bars.

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : remontées mécaniques et commerces à 2 km («La Chal»). Navette devant la résidence (jusqu'au pied des pistes) avec service réduit le samedi. Véhicule indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Tarifs remisés remontées mécaniques 6 jours (Sybelles) :

Saint-Jean d'Arves : Enfant dès 34,90 € / j. – Adulte dès 42 € / j.

Les Sybelles : Enfant dès 41,80 € / j. (6 jours 192 €) – Adulte dès 50,40 € / j. (6 jours 232 €)

les plus

- Piscine extérieure chauffée
- Accès gratuit au sauna, hammam et salle de fitness
- Tarifs remontées mécaniques 6 jours remisés selon les périodes - à régler auprès de notre partenaire au plus tard 15 jours avant le départ



€€€

Des appartements et studios, répartis dans plusieurs résidences, à proximité des pistes

Activités aux alentours : jardin des neiges, luge, balades en raquettes, ski de nuit (gratuit le jeudi - sous réserve de modification). Balade en bordure du parc national de la Vanoise. Cinéma, pub...

Les logements : appartements ou chalets : studio, une, deux, trois chambres. Capacité jusqu'à 10 personnes.

Infos pratiques : Commerces et remontées mécaniques à 500 m maximum. Gare de Modane (6 km) puis correspondance en car. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Tarif remisés remontées mécaniques :

- Enfant 6 jours : 140 € en haute saison - 127 € en basse saison

- Adulte 6 jours 166 € en haute saison - 151 € en basse saison

les plus

- Tarifs préférentiels sur forfait remontées mécaniques (réservation à l'inscription).
- Draps inclus

Saint-Jean D'arves

Savoie

Destination chaleureuse à taille humaine, au pied du Col de la Croix de Fer et en face des Aiguilles d'Arves.

Altitude : 1 500 m

Domaines skiables :

Saint-Jean-d'Arves : 90 km, 41 pistes

Les Sybelles : 310 km, 136 pistes



La Norma

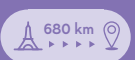
Savoie

Aux portes de la Haute-Maurienne, la chaleureuse station La Norma est un vrai paradis : cœur de station réservé aux piétons, petites résidences aux façades boisées...

Altitude : de 1 350 m à 2 750 m

Domaine skiable :

65 km, 27 pistes.



€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €

Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Gresse-En-Vercors

Isère

Station-village à taille humaine, Gresse-en-Vercors côtoie le majestueux Grand Veymont (2 314 m) et le Mont Aiguille tout proche !

Altitude : de 1 250 m à 1 750 m

Domaine skiable :

21 km, 26 pistes



€€€

La résidence Vacancéole « **Les Gentianes** » vous accueille à mi-chemin entre le village et la station de ski pour des vacances dépayssantes et familiales.

Activités sur place : jardin d'enfants intérieur, table de ping-pong, espace bien-être – sauna et hammam (avec supplément). **Aux alentours :** ski alpin, ski de fond, raquettes, rando thématique « sur la trace des loups », cani-rando nocturnes, traîneau à chiens, ski-joëring, Fatbike, alpinisme (cascade de glace), visite d'atelier et initiation poterie, visite de la ferme du Grand Veymont (fromages de chèvres et brebis)

Les logements : appartements et chalets, studio, une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Possibilité de logements pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : Épicerie à 150 m, commerces à 15 km. Véhicule indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Tarif public remontées mécaniques : Enfant dès 20,50 € / j. (6 jours 104 €) – Adulte dès 23,50 € / j. (6 jours 125 €)

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits remontées mécaniques, à régler auprès de notre partenaire en amont du séjour
- L'espace bien-être
- Départ des remontées mécaniques à 800 m, navettes gratuites



Orcières Merlette

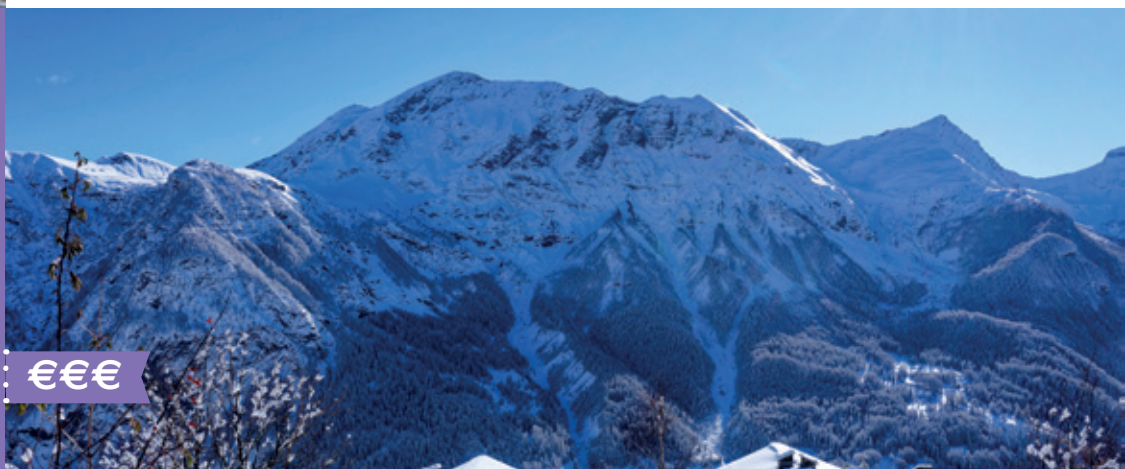
Hautes-Alpes

A deux pas du Parc National des Écrins, la station d'Orcières Merlette vous accueille pour un séjour multi-activités dans les Hautes-Alpes.

Altitude : 1 850 m

Domaine skiable :

100 km, 51 pistes



€€€

Depuis la résidence familiale « **Étoiles d'Orion** » vous pourrez admirer les paysages montagnards de la vallée du Champsaur et vous adonner aux nombreuses activités outdoor de la station.

Aux alentours : ski alpin, ski de fond, ski de randonnée, balades en raquettes, jardin des piou-piou, traîneau à chiens, tyrolienne, motoneige, parapente, cascade de glace, construction d'igloo, randonnée en trottinette tout terrain électrique, karting sur glace, spa du complexe de loisirs et de détente, bains nordiques.

Les logements : appartements, studio et une chambre. Capacité jusqu'à 6 personnes. Appartements 4/6 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : petits commerces à 800 m, remontées mécaniques à 500 m. Gare de Gap (32 km) puis bus local. Véhicule non indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Tarif remisé remontées mécaniques :

2 jours : Enfant dès 44 € (6 jours 115 €) - Adulte dès 54 € (6 jours 142 €)

les plus

- Tarifs préférentiels sur les forfaits remontées mécaniques et la location de matériel, à régler auprès de notre partenaire en amont du séjour
- Au cœur d'une station animée et à proximité des pistes





©OTPHD

€€€

Séjournez au gîte ATC **Routes du monde** dans un village dominé par le Mont d'Or, point culminant du Doubs, et proche de nombreux chemins jurassiens enneigés.

Aux alentours : sorties culturelles, musées, fromageries et châteaux, ski nordique, balades en raquettes, musée de la Meunerie et fromagerie du Mont d'Or, Maison de la Réserve et la fonderie de cloches à Labergement-Sainte-Marie, musée de Pontarlier...

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : Commerces à 900 m, remontées mécaniques à 2,6 km. Gare de Farsne (25 km) puis bus local. Véhicule non-indispensable. Animaux non-admis.

Tarif remontées mécaniques 2022 (tarifs 2023 non-définis à la date d'impression du catalogue) : Enfant dès 24,50 € / j. (6 jours 122 €) – Adulte dès 28,50 € / j. (6 jours 142 €)

les plus

• Proximité de Métabief : station de moyenne montagne aux tarifs accessibles



€€€

Située plein sud, la résidence ARTES « **Le Herbau** » surplombe Gérardmer et son lac, à 13 min à pied.

Activités sur place : sauna, tennis de table, pétanque, prêt de jeux de société, aire de jeux pour enfants, bibliothèque, point presse. **Aux alentours** : balades en raquettes - thématiques : contes et musique, écho-rando (sons de la forêt), randonnées avec repas en refuge, ski alpin et nordique, centre aquatique et de bien-être, patinoire, bowling, visite d'une scierie vosgienne, musée du textile...

Les logements : appartements une ou deux chambres, avec terrasse ou balcon exposés sud et vue sur le lac. Capacité jusqu'à 7 personnes. Possibilité de logements pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 2 km en centre-ville. Navettes pour les pistes depuis le centre-ville. Véhicule conseillé pour le ravitaillement. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Tarif remontées mécaniques 2022 (tarifs 2023 non définis à la date d'impression du catalogue) : Enfant dès 24,10 € / j. (6 jours 135 €) - Adulte dès 29,50 € / j. (6 jours 161,40 €)

les plus

- Bar avec terrasse panoramique, plats à emporter, petit-déjeuner le week-end, snack-pizzeria durant les vacances scolaires (avec supplément)
- Deux demi-journées découverte de la région sont organisées par l'équipe de la résidence, chaque semaine pendant les vacances scolaires

Les-Hôpitaux-Neufs

Doubs

Détendez-vous dans un gîte aux Hôpitaux-Neufs, proche de Métabief et du Lac de Saint-Point, pour vos vacances dans le Doubs.

Altitude : 950 m

Domaine skiable : 39 km, 41 pistes



©Thuria

Gérardmer

Vosges

Gérardmer est surnommée « la perle des Vosges » pour sa douceur de vivre. Sa situation est idéale pour se ressourcer au cœur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, entre lacs, sources, cascades, montagnes et forêts.

Altitude : de 750 m à 1150 m

Domaine skiable : 40 km, 21 pistes



13



PRÉPARER SES VACANCES AU SKI

**Vous partez à la montagne pour la première fois cet hiver ?
Voici quelques conseils pour préparer au mieux votre séjour.**

CHOISIR SA DESTINATION

En famille avec des enfants en bas âge ?
Entre ami-es de 18-30 ans ? Vous êtes véhiculé-es mais n'avez pas l'habitude de conduire en haute montagne ? Vous souhaitez prendre le grand air sans pour autant skier ? Ou au contraire vous lancer sur les pistes avec des cours collectifs ?
A chacun-e ses envies et sa façon de voyager. Discutez-en en famille ou entre ami-es et choisissez ensemble les critères de votre recherche :

- Temps de trajet (voiture ou train)
 - Besoin ou non d'être à proximité des commerces et des pistes
 - Vos envies d'altitude
 - Les activités pour enfants
- Gardez à l'esprit que l'enneigement n'est jamais garanti. Regardez les activités aux alentours : la montagne est dépaysante, même sans son manteau blanc.

ÉVALUER SON BUDGET : NOS ASTUCES

Conseil #1 : réserver tôt ! Dès septembre, profitez des « early-booking » sur certaines destinations pour des tarifs avantageux. Vous partez en train ? Évitez les réservations de dernière minute !

Conseil #2 : le choix des dates ! Les vacances de décembre sont souvent plus accessibles que celles de février.
#AstuceVacaf : vous n'avez pas utilisé votre bon Vacaf en été : pensez-y en décembre avant qu'il n'expire !
Pour les personnes sans enfants à charge : le hors vacances scolaires permet des vacances à petit budget. Attention toutefois : certaines stations réduisent leurs services (ex : navettes, animations, etc.)

Conseil #3 : utilisez un site « comparateur » comme Kelbillet.com qui compare le tarif de chaque moyen de transport aux dates souhaitées (train, covoiturage, car, voiture personnelle).

Conseil #4 : partez aux Gets et à Ceillac ! Tarifs très accessibles, bons Vacaf acceptés, participation financière de l'OML pour les cours de ski... Inscrivez-vous dès septembre pour des séjours dans les propriétés communales ! Nombre de places limité et roulement des partants...

LE TRANSPORT :

La voiture

Le plus pratique une fois sur place pour vous déplacer librement sans contrainte. Économique si vous êtes plus de 3 dans la voiture : évaluez le coût global du trajet (essence, péages) sur le site Mappy. Pensez à bien équiper votre véhicule : achetez ou louez des chaînes ou chaussettes adaptées à vos pneus. En moyenne 60 € pour des chaussettes et 100 € pour des chaînes. Location environ 30 € par semaine.

Le train

Moyen de transport sûr, moins fatiguant que la voiture et rassurant quand on conduit peu en montagne : ce n'est toutefois pas une solution à privilégier en dernière minute car le prix des billets est assez élevé. En s'y prenant à l'avance, des économies sont réalisables.

Choisissez une destination de notre catalogue avec le logo « train » qui sera accessible avec une gare proche et des correspondances en navette ou bus locaux.

L'autocar

Certaines compagnies de cars proposent des trajets de nuit (à privilégier au vu de la durée du trajet). Plus long et fatiguant que le train : le tarif peut toutefois valoir le coup, même en dernière minute.

LES ACTIVITÉS :

Forfaits remontées mécaniques :

Compter environ 180 € par adulte et 150 € par enfant sur le séjour (ou 40 € et 30 € par jour) selon la destination. Les petites stations proposent des forfaits moins chers, certaines proposent un « pass famille ».
L'astuce : skier un jour sur deux, alterner entre journées sportives et journées détente, balades.

Cours de ski :

Compter environ 140 € par enfant sur le séjour.

Renseignements sur les sites Internet de l'ESF (École du ski Français) de la station concernée.

L'astuce :

Le financement OML à 50% sur des cours à Ceillac et aux Gets (sous conditions).

Viser les petites stations pour un tarif plus accessible : Gresse-en-Vercors ou Métabief par exemple.

Autres activités : ski de fond, raquettes, traîneaux à chiens, ski joëring, la montagne est l'occasion de découvrir des expériences hors du commun.

L'astuce : les offices de tourisme proposent souvent des visites guidées à des prix accessibles, pensez-y.

Vous ne pratiquez pas de sport au quotidien ? Pensez à vous préparer physiquement quelques semaines avant le départ : quelques flexions et autres exercices réguliers vous permettront d'être plus à l'aise.

MATÉRIEL ET VÊTEMENTS :

Si vous partez peu souvent au ski, il est inutile d'acheter votre propre matériel : réservez votre location de matériel à l'avance pour obtenir les meilleurs tarifs. Côté vêtements : prévoyez d'acheter une combinaison, gants, bonnets, chaussettes chaudes - si personne ne peut vous en prêter. Les premiers prix conviendront si vous ne comptez pas faire de ski régulièrement.

L'astuce :

Sur le web : acheter d'occasion via label Emmaüs, Vinted, Leboncoin, Décathlon Occasions...

**Astuces
auberges de jeunesse
page 25**

CÔTÉ Mer



Boulleville Honfleur

Calvados

Connue pour son port pittoresque et grâce aux peintres impressionnistes, Honfleur est une célèbre station balnéaire au charme poétique avec ses maisons de caractère, son marché et ses galeries.



€€€

Point de départ idéal pour visiter la Normandie, la résidence Goélia « **Les Portes d'Honfleur** » se situe dans le village de Boulleville à 14 km d'Honfleur et à 30 km de Deauville.

Activités sur place : piscine couverte chauffée, mini-golf, terrain de pétanque, aire de jeu, sauna, VTT en location, tennis. **Aux alentours :** golf, équitation, sentier pédestre, Cabourg, route du Cidre et village classé de Beuvron-en-Auge, Caen (66 km), côte de Nacre, Etretat (50 km).

Les logements : appartements une chambre, avec balcon ou terrasse. Capacité jusqu'à 6 personnes. Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : Commerces à 5 km. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Piscine couverte chauffée
- Sauna (avec supplément)
- Week-ends et courts séjours possibles selon disponibilités



Le réflexe Office de tourisme !

Bien souvent plein de bons conseils, les équipes des offices de tourisme vous indiquent les lieux de visites et les festivités du coin. Ces acteurs du tourisme local proposent également des visites guidées. On pense donc à visiter leur site Internet ou à s'y rendre directement sur place à l'arrivée.

VISITE GUIDÉE À HONFLEUR : «LES VIEUX QUARTIERS»

Pour les fans de patrimoine, culture et architecture, la visite des vieux quartiers vous fera découvrir la prestigieuse histoire de Honfleur. Explorez la cité médiévale et son secteur sauvegardé de 37 hectares : Honfleur regorge de Monuments Historiques.

Au détour d'une ruelle pavée découvrez l'ancienne cité fortifiée de l'Enclos, les Greniers à Sel, la Lieutenance, la magnifique église en bois de Sainte Catherine et bien sur le célèbre Vieux Bassin.

Un véritable voyage dans le temps depuis les invasions vikings jusqu'aux peintres impressionnistes en passant par la Guerre de Cent Ans et les Grandes Épopées maritimes.

15 ET 16 OCTOBRE :

LA FÊTE DE LA CREVETTE ET DE LA PÊCHE

Amateurs de crevettes, de poissons et de fruits de mer en tout genre, ne ratez pas cette belle fête traditionnelle. Une fête dédiée à la mer, aux bateaux, aux équipages et à la petite grise (nom donné à la crevette) tant appréciée.

Au programme : des animations pour tous sur le thème de la mer, des chants marins, des concerts, de l'artisanat, des concours, des dégustations, un marché aux poissons, un village des pirates...

Venez déguster la crevette honfleuraise en flânant le long des quais du Vieux Bassin.

25 OCTOBRE ET 3 NOVEMBRE DE 15H00 À 17H00 : CALVADOS TIME - À 25MIN DE BOULLEVILLE

Munis d'un panier et vos bottes aux pieds, venez ramasser des pommes à cidre dans les vergers du domaine familial « Le Manoir d'Apreval » (agriculture biologique), situé entre Honfleur et Trouville.

Douces, amères ou acidulées, découvrez les différents saveurs des pommes du Pays d'Auge. Broyées puis pressées, vous apprécierez toute la richesse aromatique de leur jus.

Vous dégusterez ensuite les produits du Manoir accompagnés de pain d'épices aux pépites de chocolat et de la traditionnelle teurgoule normande. (12 € adulte, 8 € - de 16 ans)

D'autres visites sont possibles en contactant le domaine directement.

« Le Calvados fait son show » (10 et 17 septembre) par exemple : visite guidée suivie d'un atelier-crédation de cocktails au Calvados* (12 €)

Office de tourisme Honfleur – Terre d'Estuaire :

Quai Lepaulmier, 14600 Honfleur - 02 31 89 23 30

www.ot-honfleur.fr

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Mers-les-Bains

Le Tréport

Manche

Sur la Côte d'Albâtre, en surplomb des falaises de craie, Mers-les-Bains associe le caractère de ses villas classées « Belle Époque » au charme du port de pêche du Tréport, animé en toutes saisons.

La Résidence Goélia « Belle Époque » à Mers-les-Bains se situe au cœur du quartier des villas classées, sur la place du marché.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée avec bassin pour enfants, sauna (avec supplément).

Aux alentours : esplanade de la grande plage (sable et galets) à 50 m, villas du quartier balnéaire, port de pêche du Tréport (3 km), falaises de craie les plus hautes d'Europe (panorama avec le funiculaire du Tréport), église Saint-Martin de style romano-byzantin, église Saint-Jacques, Kahl-Burg (un bunker datant de la Seconde Guerre mondiale), visite de la ville d'Eu, centre équestre, centre aquatique O2 Falaises, GR 21, Fécamp (17 km), Dieppe (36 km).

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : Petits commerces à 300 m, supermarché à 2 km. Gare de Dieppe (36 km) puis bus. Voiture non indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Piscine intérieure chauffée
- Sauna (avec supplément)
- Week-ends et courts séjours possibles sur demande (hors vacances scolaires et jours fériés)

€€€



Lion-sur-Mer

Calvados

À 2h30 de Paris, Lion-sur-Mer est une station balnéaire de la côte de Nacre, en Normandie.

La résidence de chalets « Les falaises » est idéalement située avec un accès direct à une plage. Une deuxième plage se situe à 5 min à pied.

Activités aux alentours : balades sur la grande plage, sur la digue-promenade, ou sur la falaise des Confessionnaux. Pêche à pied, pêche en mer, randonnées à pied ou à vélo sur la côte de Nacre vers Luc-sur-Mer ou Ouistreham. Équitation, char à voile, plages du Débarquement, « Suisse Normande » ou le Pays d'Auge et ses cidreries.

Les logements :

Chalets indépendants de deux ou trois chambres, avec terrasse. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Infos pratiques : Commerces à proximité, en centre-ville. Gare de Caen (20km) puis bus local.

Voiture non indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Balnéothérapie à Ouistreham
- Week-ends et courts-séjours possibles selon disponibilités

€€€



€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Moidrey

Manche

Le Village de gîtes de l'Anse de Moidrey se situe au cœur de la Baie du Mont-Saint-Michel, mondialement connue, et offre une vue imprenable sur le monument normand.



€€€

Avec vue sur le Mont-Saint-Michel, « **le village de gîtes du Mont-Saint-Michel** » est au cœur d'un large espace naturel, au bord des rives du Couesnon.

Activités sur place : aire de jeux pour enfants, ping-pong, pétanque, mini-golf, location de vélos, espace aquatique. **Aux alentours :** baignade en mer (à 40 km), traversée de la baie du Mont-Saint-Michel, pêche à la ligne dans le Couesnon, randonnées pédestres et cyclotourisme, équitation, poney-club, visite du Moulin à vent de Moidrey, Saint-Malo et son aquarium, croisières vers les îles Chausey, Jersey et Guernesey.

Les logements : gîtes mitoyens avec une, deux ou quatre chambres. Capacité jusqu'à 8 personnes. Gîtes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : Commerces et services à Pontorson. Véhicule indispensable pour le ravitaillement. Petit animal domestique admis (sans supplément).

les plus

- Épicerie, produits locaux, bar
- Sauna et jacuzzi (en supplément sur réservation)
- Piscine couverte chauffée à 29°C (accessible aux personnes à mobilité réduite)
- Week-ends et courts-séjours possibles selon disponibilités

Saint-Briac

Île-et-Vilaine

Sur la Côte d'Emeraude, près de Dinard, le village de Saint-Briac est un petit port de plaisance avec plusieurs belles plages, où vous séjournerez sur un site exceptionnel.



€€€

À 80 m de la plage de sable fin, la résidence Nemea « **Kermaël** », face à la plage de Longchamp, surplombe la magnifique côte découpée et borde le golf de Dinard.

Activités sur place : piscines chauffées (intérieure et extérieure chauffées selon météo), sauna, salle de sport. **Aux alentours :** plage de Saint-Lunaire, chemin des douaniers, côte du Cap Fréhel au Mont-Saint-Michel, aquarium de Saint-Malo, golf de Dinard, GR 34, réserve ornithologique, îles de Chausey, Cézembre, Jersey ou Guernesey, cité médiévale de Dinan, maison des produits du terroir à Cherrueix, dégustation de noix de Saint-Jacques à Erquy, VTT, golf.

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Studio 4 personnes accessible pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1 km environ, plages à 80 m, centre-ville à 10 min à pied. Gare de Saint-Malo (15 km) puis bus local. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

les plus

- Les deux piscines (intérieure et extérieure chauffées)
- Le sauna et la salle de sport
- Correspondances en car depuis la gare de St-Malo
- Week-ends et courts-séjours possibles selon disponibilités

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

CÔTÉ
Campagne



Ménilles

Eure

En Normandie, à 1 h environ de Paris, Ménilles est un petit village fleuri de la vallée de l'Eure. Des impressionnistes, en peignant la région, nous ont légué les tableaux les plus gais et lumineux de l'histoire de l'art.



€€€

Le château de Ménilles, Gemeuvilliers implanté dans un superbe parc arboré de 12 hectares, permet de se mettre au vert le temps d'un week-end ou d'une semaine.

Activités alentours : piscine, équitation, pêche en étang, salle de sport avec espace détente (sauna, hammam), Vernon, Giverny (jardins et maison de Monet), randonnées, balades en petit train touristique.

Les logements : chambre de 2 à 5 personnes dans les « communs » (cuisinette pour préparer et prendre ses repas en formule location).

Infos pratiques : commerces et services à 2 km. Voiture indispensable pour le ravitaillement. Animaux non admis.

les plus • Bord de mer à 1h15 environ

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



Aincourt

Val d'Oise

Îlot de verdure de plus de 700 km², le Parc Naturel régional du Vexin français offre une multitude d'activités nature, sportives ou récréatives à deux pas de Paris.



€€€

« **L'Escampette** » est un hébergement atypique situé dans le village d'Aincourt, avec accueil de personnes en gîte d'étape, dans un esprit collectif en lien avec les résidents de l'écolieu.

Activités sur place : les espaces de vie accueillent des animations et rencontres autour de la transition écologique. **Activités alentours** : randonnées (GR 2 et GR 11), balade avec un âne, activités équestres, musée de l'Outil, Maison du parc, produits locaux (vente à la ferme), canoë-kayak avec CanoEpte, la Roche-Guyon et son château (14 km), domaine de Villarceaux (8 km), musée archéologique, (10 km), brasserie du Vexin (13 km).

Les logements : chambre de 2 à 3 personnes. Salle de bain partagée. Accès à une cuisine collective.

Infos pratiques : petits commerces à 6 km, supermarché à 12 km. Voiture indispensable pour le ravitaillement. Animaux non admis.

les plus

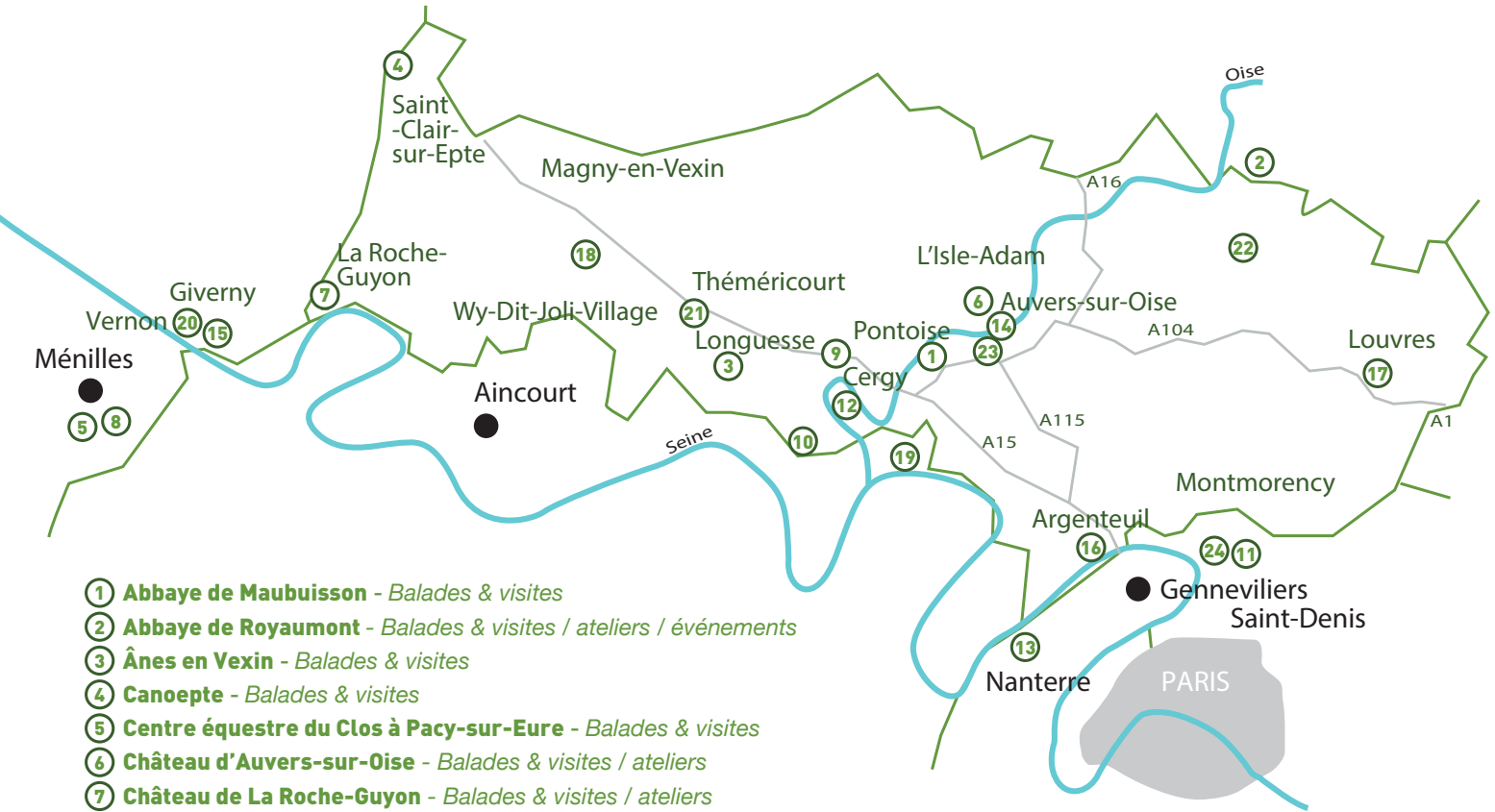
- Le grand jardin commun et un verger de 4 000 m²
- Du 1^{er} au 30 novembre : « Les petits moments du Vexin », des initiatives proposées par les habitants et associations locales (artisanat, producteurs locaux). Animation à l'Escampette le 27 novembre
- Du 27 mars au 2 avril : « les Journées Européennes des métiers d'art. Partez à la rencontre de professionnels des Métiers d'art : bronzier, enlumineur, tisserand, lissier, maroquinier, marbreur sur papier, ébénistes, céramistes...





Cap sur les

ESCAPADES NATURE*



- ① **Abbaye de Maubuisson** - Balades & visites
- ② **Abbaye de Royaumont** - Balades & visites / ateliers / événements
- ③ **Ânes en Vexin** - Balades & visites
- ④ **Canoepte** - Balades & visites
- ⑤ **Centre équestre du Clos à Pacy-sur-Eure** - Balades & visites
- ⑥ **Château d'Auvers-sur-Oise** - Balades & visites / ateliers
- ⑦ **Château de La Roche-Guyon** - Balades & visites / ateliers
- ⑧ **Chemin de fer touristique de la vallée de l'Eure à Pacy-sur-Eure** - Balades & visites
- ⑨ **Cueillette de Cergy** - Balades & visites
- ⑩ **Ferme d'Ecancourt** - Balades & visites / ateliers / événements
- ⑪ **Ferme de Gally à Saint-Denis** - Balades & visites / ateliers
- ⑫ **Île de Loisirs de Cergy-Pontoise** - Parc de loisirs / Balades & visites
- ⑬ **La Ferme géante - parc des Anciennes Mairies à Nanterre** - Événement
- ⑭ **Le Botin à Auvers sur Oise - balade dans la réplique du bateau atelier de Charles François Daubigny** - Balades & visites
- ⑮ **Maison et jardin Claude-Monet à Giverny** - Balades & visites
- ⑯ **Maison impressionniste Claude-Monet à Argenteuil** - Balades & visites
- ⑰ **Musée Archéa** - Balades & visites / ateliers
- ⑱ **Musée de l'Outil** - Balades & visites
- ⑲ **Musée de la Batellerie à Conflans-Sainte-Honorine** - Balades & visites
- ⑳ **Musée des impressionnistes Giverny** - Balades & visites
- ㉑ **Musée du Vexin français** - Balades & visites / ateliers / événements
- ㉒ **Sherwood Parc** - Parc de loisirs
- ㉓ **Val d'Oise Aventures Paris** - Balades & visites
- ㉔ **Zone Sensible à Saint-Denis** - Balades & visites / ateliers



*Suggestions de visites, à réserver hors OML

Bagnoles-De-L'Orne

Orne

Nichée au cœur du parc naturel régional Normandie-Maine, Bagnoles de l'Orne est une station thermale dans une région offrant un grand panel d'activités de bien-être, culturelles, gourmandes ou physiques.



€€€

Le complexe « **B'O Resort** » offre une échappée belle, loin du bruit et du tumulte du monde alentour, dans une oasis de calme et de verdure.

Activités sur place : bassins aqua-ludiques adultes et enfants, au hammam et au solarium extérieur de la résidence, restaurant, spa thermal : sauna, vaporarium, bassin d'eau thermale...

Activités aux alentours : vélorail, casino, château de la Roche-Bagnoles, balade au bord du lac, VTT, marche nordique, cueillette de plantes comestibles ou de champignons dans la forêt domaniale des Andaines, voyage dans le temps à l'aube du XXe siècle dans le quartier « Belle Époque ».

Les logements : studio double. Capacité 2 personnes.

Infos pratiques : petits commerces à 800 m. Voiture non indispensable pour le ravitaillement. Animaux non admis.

Les plus

- 2 nuitées, base studio double vue vallée, avec petit déjeuner buffet
- L'accès aux bassins aqua-ludiques adultes et enfants, au hammam et au solarium extérieur de la résidence
- Un dîner le jour 2 (entrée plat dessert) hors boisson au B'O Restaurant
- 3 soins « Parcours relaxant » au B'O Spa Thermal :
 - un massage sur mesure 20 min
 - un bain sur mesure hydromassant ou apaisant avec chromothérapie
 - une application d'argile relaxante et décontracturante du dos
 - l'accès aux activités libres du B'O Spa Thermal : sauna, vaporarium, bassin d'eau thermale, couloir de marche, tisanerie et salles de repos (selon les disponibilités)

Période de séjour	1 ^{er} novembre 13 novembre	1 ^{er} janvier 31 février	1 ^{er} mars 31 avril	1 ^{er} mai 31 juin
Inscriptions avant	le 1 ^{er} octobre	le 1 ^{er} décembre	Le 1 ^{er} février	Le 1 ^{er} avril

Les tarifs préférentiels sont valables pendant les périodes d'inscription, tarifs hors-délais sur demande.



€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison



CÔTÉ
Ville



Bergheim

Haut-Rhin

Village de la route des vins, Bergheim permet d'admirer les coteaux du vignoble surplombés par le château du Haut-Koenigsbourg.



€€€

La résidence Odalys « **Le Domaine des Rois** » se situe à deux pas du centre historique de Bergheim, cité viticole typique d'Alsace.

Activités sur place : piscine couverte chauffée, salle de fitness, sauna (avec participation).

Aux alentours : découverte du centre historique de Bergheim, remparts, basilique gothique, hôtel de ville, Ribeauvillé (4 km), Sélestat, Colmar (16 km), Mulhouse (Musée du Train et de l'Automobile) et le château du Haut-Koenigsbourg

Les logements : studios et appartements une chambre. Capacité jusqu'à 6 personnes.

Appartements 4 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 2,5 km. Voiture indispensable. Petit animal domestique admis (avec supplément).



les plus

- Destination idéale pour découvrir les marchés de Noël et les nombreuses animations et fêtes en Alsace

Obernai

Haut-Rhin

Petite ville médiévale et chaleureuse du département du Bas-Rhin, Obernai est célèbre pour son centre historique préservé et ses maisons à colombages.



€€€

La résidence ATC « **Le clos des vignes** » se situe au cœur d'Obernai, à deux pas du centre historique et de la place du marché.

Activités aux alentours : marchés de Noël alsaciens pendant les fêtes, visite de la ville à l'architecture typique, abbaye du Mont-Sainte-Odile, randonnées, château d'Andlau ou celui du Haut-Koenigsbourg, visite des domaines viticoles le long du circuit de la Route des Vins d'Alsace, Colmar (50 km), Strasbourg (25 km).

Les logements : appartements une chambre. Capacité jusqu'à 5 personnes.

Infos pratiques : commerces à 300 m environ. Gare d'Obernai à 500 m. Accessible sans voiture. Animaux non admis.



les plus

- Destination idéale pour découvrir les marchés de Noël et les nombreuses animations et fêtes en Alsace
- Le tarif très abordable



Dunkerque

Nord

Troisième port de France et cité du célèbre corsaire Jean Bart, Dunkerque est dotée d'une riche histoire maritime.

L'auberge ARTES « **l'Escale** » vous accueille au cœur du nouveau quartier du Grand Large, entre le port de plaisance et la plage, non loin du centre-ville.

Activités aux alentours : le musée des Beaux-Arts, le FRAC (art contemporain), le LAAC (Lieu d'Art et d'Action Contemporaine), le musée de Dunkerque 1940, le musée portuaire, les Quais de la Citadelle, les beffrois classés à l'UNESCO, le Fort des Dunes, découverte des brasseries locales et des spécialités culinaires, char à voile (jusqu'au 4 novembre avec l'Office de tourisme de Dunkerque).

Les logements : chambres de un à six lits. Chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 1 km, gare à 2,7 km et correspondance par bus ligne 8 arrêt Escale/FRAC. Animaux non admis.

les plus

- Possibilité de repas sur place (self) – avec supplément
- Les bus à Dunkerque gratuits 7 jours/7
- Week-ends et courts-séjours possibles



© Ville de Gravelines



Lyon

Rhône

Patrimoine mondial de l'UNESCO, capitale de la gastronomie, fêtes des lumières, histoire industrielle et révolution des canuts... Il y a tant à découvrir dans la troisième plus grande ville de France !

Le « **Centre International de Séjour de Lyon Ethic Etapes** » (CISL) accueille individuels, groupes, séminaires du monde entier et offre un accueil de qualité dans un établissement confortable au cœur du quartier États-Unis et son musée urbain Tony-Garnier.

Activités aux alentours : le musée urbain Tony-Garnier, l'Institut Lumière, la Maison de la danse, le Vieux Lyon et ses traboules, la Croix-Rousse, Confluence et son musée, le parc de la Tête d'Or, le musée des Arts et de la marionnette Guignol, la basilique de Fourvière, la Maison des Canuts, le musée des Beaux-Arts, les Halles de Paul Bocuse, découvrir les spécialités locales dans un bouchon lyonnais, les balades sur les quais du Rhône et de la Saône...

Les logements : chambres de un à quatre lits (Chambres un ou deux lits accessibles aux personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité)).

Infos pratiques : commerces, arrêt de tram T4 et T6 à moins de 100 m. À 20 min de la gare Lyon Part-Dieu avec le tram T4. Accessible sans voiture. Petit animal domestique non admis.

les plus

- Le petit-déjeuner inclus
- La possibilité de manger sur place ou de commander un panier repas
- La fête des lumières du 8 au 11 décembre 2022 (voir p. 30 le week-end groupe organisé à cette occasion)
- Week-ends et courts-séjours possibles



Biarritz

Pyrénées-Atlantiques

Ancien port de pêche devenu cité balnéaire du Pays basque, Biarritz est une destination très réputée avec sa façade maritime longue de 4 kilomètres et son large choix d'activités culturelles et de loisirs.



€€€

Située dans le quartier de la Milady, la résidence Néméa « **Les Hauts de Milady** » se trouve à l'entrée sud de la ville de Biarritz, à deux pas de l'océan, dans un environnement calme et dépayssant.

Activités sur place : piscine intérieure chauffée, piscine extérieure chauffée avec pataugeoire, sauna, hammam, salle de sport. **Activités aux alentours :** balades culturelles, découvertes gastronomiques, cité de l'Océan (400m), centre de thalasso Thalmar, aquarium de Biarritz (3 km), musée d'art oriental Asiatica (3 km), phare de Biarritz (4 km).

Les logements : appartements une ou deux chambres. Capacité jusqu'à 6 personnes. Studios 4 personnes et appartements 6 personnes accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 600m, plage à 650m. Gare de Biarritz à 2km (puis bus locaux). Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Les plus

- L'espace sport et bien-être de la résidence
- Le festival Biarritz Amérique latine du 26 septembre au 2 octobre 2022 (compétitions de films, expositions, conférences, concerts gratuits)
- Le FIPADOC, festival international de documentaires du 20 au 28 janvier 2023
- Week-ends et courts séjours possibles, selon disponibilités

Cannes

Alpes-Maritimes

Ville légendaire, Cannes concentre tous les délices de la Côte d'Azur : un climat doux et ensoleillé, un paysage de littoral qui invite à l'escapade tout au long de l'année.



€€€

Havre de calme au cœur de Cannes, la résidence « **Residéal** » se situe dans le secteur très prisé « **Centre Croisette** », à 200 m de la mer.

Activités sur place : espace « forme et bien-être » (sauna, jacuzzi, salle de fitness). **Activités aux alentours :** plages de la Croisette, Vieux port, port Canto, port de Palm Beach, port du Moure Rouge, excursions en mer (îles de Lérins : Sainte-marguerite et Saint-Honora), musée International de la Parfumerie à Grasse (20 km), Vallauris et son musée National Pablo-Picasso, Nice (32 km), Saint-Paul-de-Vence (28 km), Menton (62 km) et sa fête du citron en février.

Les logements : studios ou appartements une chambre. Capacité jusqu'à 5 personnes. Studios 4 personnes côté ville accessibles pour personnes à mobilité réduite (sur demande selon disponibilité).

Infos pratiques : commerces à 550 m environ. Gare de Cannes à 600 m. Plage à 400 m. Accessible sans voiture. Petit animal domestique admis (avec supplément).

Les plus

- L'espace « forme et bien-être » de la résidence avec sauna, jacuzzi, salle de fitness
- Le carnaval de Nice du 10 au 26 février 2023
- La proximité du centre-ville, de la mer et de la gare
- Courts séjours possibles, selon disponibilités (3 nuits minimum)

€ : -650 € / €€ : 651-900 € / €€€ : +901 €
Sur une base de 4 personnes, en haute saison

Auberges de jeunesse :

Côté city-trips : pensez aux auberges de jeunesse. Revues au goût du jour, elles proposent des dortoirs collectifs et parfois des chambres avec sanitaires privés. Conviviales, elles offrent des espaces communs, dont la très prisée cuisine des voyageurs.



En ville...

• The People Hostel – Lille

Au cœur de Lille, à 15 min à pied de la Grand place.
Lit en dortoir de 4, 8 ou 10 personnes avec salle de bain partagée.
Chambres doubles avec salle de bain privée.
Tarif à la nuitée, petit-déjeuner inclus

• HI Château de Bois Luzy – Marseille

Dans un quartier calme et boisé et bâtie sur une colline, cette auberge-château offre une superbe vue sur la rade.
A 15min à pied du Métro 1 pour rejoindre le Vieux-Port (en 12 min).
Lit en dortoir de 6 ou 8 personnes avec salle de bain partagée.
Tarif à la nuitée, petit-déjeuner inclus

• HI Amiens

Proche du quartier de Saint-Leu, où maisons colorées, restaurants et librairies vous plongent dans une atmosphère vivante au cœur des sorties et soirées amiénoises.
Arrêt « 4 chênes » à 400 m (bus N2). Gare Saint-Roch à 800 m.
Lit en dortoir de 3 ou 4 personnes avec salle de bain partagée.
Tarif à la nuitée, petit-déjeuner inclus

Et à la montagne !

• HI Chamonix

Implanté au cœur du village, un endroit privilégié pour être au plus près des activités hivernales et estivales organisées par la station.
Arrêt « Chamrousse le recoin » à 300 m. Remontées mécaniques à 600 m.
Lit en dortoir de 3 ou 4 personnes avec salle de bain partagée.
Tarif à la nuitée, petit-déjeuner inclus

• HI La Clusaz

Au pied des pistes, au cœur du massif des Aravis, cap sur de nombreuses excursions : Annecy, Chamonix Mont-Blanc, Aiguille du Midi, Genève, Lac Léman.
Arrêt « Auberge de Jeunesse » (ligne 7) ou « Les étages » à 300 m (ligne 5) pour rejoindre la gare routière de La Clusaz. Gare d'Annecy (40 km).
Lit en dortoir de 3 ou 4 personnes avec salle de bain partagée.

• HI Serre Chevalier

Au cœur d'une station de sports d'hiver bénéficiant d'un domaine skiable à couper le souffle. Gare de Briançon à 8 km (navette). Arrêt de bus « les Faisses » à 500 m depuis Monêtier-les-Bains.
Lit en dortoir de 3 ou 4 personnes avec salle de bain partagée.



L'OML, C'EST AUSSI DES SÉJOURS D'ÉTÉ !



VOUS AVEZ AIMÉ

Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur les destinations proposées les saisons précédentes par l'OML, même si elles ne figurent pas dans cette brochure, voici quelques exemples :



Saint-Malo



Argelès-sur-Mer



Veyrier-du-Lac



Locmaria-Plouzané



Port-Barcarès

ET AUSSI :

Fouesnant/Beg-Meil,
Saint-Jean-De-Monts, Maché,
L'isle-En-Dodon, Perros-Guirec...

SÉJOURS
Groupe



Lyon

3 jours

Rhône

Ville au riche patrimoine culturel et gastronomique, Lyon vous accueille le temps de ses festivités annuelles : la fête des lumières !

Du 9 au 11 décembre
Inscriptions obligatoires
du 13 septembre au 4 novembre 2022 (dès le 27 septembre pour les non Gennevillois).

© Fête des Lumières 2021
Iris par AV Extended, Tetro Agency - Enaen - Muriel Chaulet



Dès 160 €

© Fête des Lumières 2021 - Le Lapin dans la Lune par Renato González Gutierrez - Muriel Chaulet

Vendredi 9 décembre :

- Arrivée à Lyon et installation à l'hébergement
- Déjeuner et après-midi libres
- Soirée au restaurant

Samedi 10 décembre

- Petit déjeuner à l'hébergement
- Visite guidée
- Déjeuner et dîner libres

Dimanche 11 décembre

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Déjeuner et temps libre

Festivités historiques et traditionnelles, la Fête des Lumières donne une nouvelle fois rendez-vous à son public. Autrefois intimiste, cette fête faisait briller Lyon à la lumière de bougies installées en bord de fenêtres. C'est désormais un événement à grande échelle qui se déploie aux quatre coins de la ville et sur les façades des monuments illuminés.

Transport compris

Hébergement : CISL Éthic Étapes Lyon

L'hébergement se fera par affinités et regroupement familial. Des personnes seules peuvent être amenées à partager une même chambre. Toutes les chambres sont équipées d'une douche et d'un lavabo. Le tarif minimum est appliqué pour les chambres sans sanitaires.

Les plus

- Départ et retour depuis le parvis de la mairie de Gennevilliers.
- Séjour organisé et financé en partie par l'OML

Séjour pouvant être modifié ou annulé suivant les règles sanitaires (Covid-19).



Madrid

3 jours

Espagne

Capitale espagnole chaleureuse et cosmopolite, Madrid vous charmera par ses célèbres musées, ses avenues animées, ses petits recoins historiques, ses bistrots centenaires...

Du 11 au 13 mars 2023
Inscriptions obligatoires
du 8 novembre 2022 au 3 février 2023 (dès le 22 novembre pour les non Gennevillois).



295 €

Samedi 11 mars :

- Rendez-vous à l'aéroport : arrivée à Madrid en fin de matinée - accueil par votre assistante francophone
- Tour panoramique guidé du centre-ville en autocar : découvrez la cité universitaire, le parc de l'ouest, les places de Puerta del Sol, Cibeles, Neptuno, la porte d'Alcalá, le quartier des Bourbons, le palais royal, le parc du Retiro ou encore le stade Santiago Bernabeu

- Transfert vers votre hôtel et installation dans les chambres
- Après-midi et dîner libres

Dimanche 12 mars : Madrid en liberté

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Journée et déjeuner libres pour découvertes personnelles
- Soirée dans un restaurant du centre-ville (tablao La Quimera à 10 min à pied de l'hôtel) pour un spectacle de flamenco et un dîner typique espagnol

Lundi 13 mars :

- Petit déjeuner à l'hôtel
- Déjeuner libre et temps libre
- Rendez-vous à l'hôtel pour le transfert jusqu'à l'aéroport de Madrid. Retour 22h20 à Paris

Transport compris – vol depuis l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Hébergement : Hôtel Ganivet 3*

L'hébergement se fera par affinités et regroupement familial. Des personnes seules peuvent être amenées à partager une même chambre.

Séjour organisé et financé en partie par l'OML. Séjour pouvant être modifié ou annulé suivant les règles sanitaires (Covid-19).



RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 9 OCTOBRE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OML... AU FIL DE L'EAU !



Embarquez pour une croisière sur le Tivano,
au départ du port de Gennevilliers. De 14h à 19h.

AU PROGRAMME :

le bilan de l'année passée, des temps d'échanges
avec les membres du Comité directeur, et un après-midi convivial
pour que les adhérent-es puissent se rencontrer.
Un espace enfants sera mis en place pour que tout le monde
puisse profiter de ce moment.

*Inscriptions obligatoires dès le 3 septembre
au Forum des associations de Gennevilliers.*

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

CEILLAC - Page 8	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03
Tarif à la semaine*				
Studio gîte 4 personnes	189 €	369 €	237 €	460 €
Studio gîte 6/8 personnes	263 €		361 €	
Gîte 4 personnes dès 235 € hors vacances scolaires				

CHATEL - Page 10	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	25/02-04/03	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	25/02-04/03
Tarif à la semaine								
Studio 3 personnes	368 €	589 €	653 €	616 €	380 €	608 €	675 €	637 €
Studio 4 personnes	432 €	699 €	773 €	731 €	447 €	722 €	798 €	755 €
2 pièces 5 personnes	570 €	920 €	1021 €	966 €	589 €	950 €	1055 €	998 €
3 pièces 6 personnes	722 €	1164 €	1288 €	1224 €	746 €	1202 €	1330 €	1264 €
Early-booking jusqu'au 15/10 : -10% pour les séjours studios 3 pers, studios 4 pers et 2 pièces 5 personnes Dès 276 € par semaine hors vacances scolaires								

GÉRARDMER - Page 13	18/12-25/12 et 25/12-01/01	12/02-19/02 et 19/02-26/02	23/04-30/04 et 30/04-07/05	18/12-25/12 et 25/12-01/01	12/02-19/02 et 19/02-26/02	23/04-30/04 et 30/04-07/05
Tarif à la semaine						
2 pièces 4 personnes	581 €	598 €	370 €	627 €	646 €	399 €
3 pièces 7 personnes	673 €	691 €	418 €	727 €	746 €	451 €
Dès 343 € par semaine hors vacances scolaires						

GRESSE-EN-VERCORS - Page 12	17/12-26/12	26/12-02/01	18/02-25/02	25/02-04/03	17/12-26/12	26/12-02/01	18/02-25/02	25/02-04/03
Tarif à la semaine*								
Studio 2 personnes	325	462	468	370	339	483	489	386
2 pièces 4 personnes	451	628	647	505	472	657	676	528
2 pièces 6 personnes	554	782	801	628	580	818	837	657
*Studio 4 personnes et chalet 6 et 8 personnes à la demande Early-booking : Offre -10% sur le tarif public pour toute réservation avant le 15/11/22 pour les séjours du 26/11 au 23/12 inclus, du 07/01 au 10/02 inclus et du 04/03 au 17/03 inclus Offre -10% sur le tarif public pour toute réservation avant le 15/01/23 pour les séjours à partir du 18/03 Dès 141 € par semaine hors vacances scolaires								

LA NORMA - Page 11	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	25/02-04/03	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	25/02-04/03
Tarif à la semaine*								
Studio 2 personnes	274 €	432 €	598 €	552 €	287 €	452 €	626 €	579 €
Studio 4 personnes	315 €	519 €	701 €	652 €	331 €	544 €	735 €	683 €
2 pièces 4 personnes	398 €	647 €	867 €	809 €	418 €	679 €	909 €	848 €
2 pièces 5/6 personnes	457 €	764 €	1038 €	959 €	479 €	800 €	1088 €	1005 €
*Appartement 3 pièces 6/8 personnes et appartement 4 pièces 10 personnes sur demande. Dès 187 € par semaine hors vacances scolaires								

LES GETS - Page 9	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02
Tarif par personne, à la semaine en pension complète*						
Adultes et jeunes 16+ ans		238 €			280 €	
Enfants 8-15 ans		178 €			210 €	
Enfants 3-7 ans		119 €			140 €	
Enfants 0-2 ans		gratuit sans prestation			gratuit sans prestation	

LES HÔPITAUX NEUFS - Page 13	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04
Tarif à la semaine						
2 pièces 4 personnes	258 €	396 €	258 €	266 €	409 €	266 €
2 pièces 6 personnes	285 €	414 €	285 €	295 €	428 €	295 €

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

SAINT JEAN D'ARVES - Page 11

	17/12-26/12 (samedi-lundi)	26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02	25/02-04/03	17/12-26/12 (samedi-lundi)	26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02	25/02-04/03
Tarif à la semaine								
2 pièces 4 personnes	420 €	667 €	908 €	877 €	459 €	729 €	993 €	959 €
3 pièces 6 personnes	515 €	824 €	1066 €	1034 €	563 €	901 €	1165 €	1131 €

Offre pour séjour de 2 semaines consécutives : -10% sur l'ensemble du séjour
Offre pour séjour de 3 semaines consécutives : -20% sur l'ensemble du séjour

ORCIÈRES - Page 12

	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	25/02-04/03	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02	25/02-04/03
Tarif à la semaine								
Studio 4 personnes	537 €	818 €	918 €	763 €	563 €	858 €	962 €	800 €
2 pièces 4/6 personnes	666 €	977 €	1122 €	921 €	699 €	1025 €	1176 €	966 €
3 pièces 6/8 personnes	813 €	1262 €	1512 €	1281 €	852 €	1323 €	1585 €	1344 €

Early-booking: -10% pour les séjours compris entre le 24/12 et le 06/01 et entre 04/02 et le 03/03 pour toute réservation faite avant le 31/10/2022

FUJAJ AUBERGES SKI - Page 27

	Nuitée	Semaine	Nuitée	Semaine
Tarif par personne avec petit-déjeuner*				
La Clusaz - Lit en dortoir	30 €	210 €	30 €	210 €
La Clusaz - Chambre 2 personnes**	45 €	315 €	45 €	315 €
Serre-Chevalier - Lit en dortoir	32,50 €	227,50 €	32,50 €	227,50 €
Serre-Chevalier - Chambre 2 personnes**	59,10 €	413,70 €	59,10 €	413,70 €
Chamonix - Lit en dortoir	30 €	210 €	30 €	210 €

*Tarifs indicatifs sur la saison, merci de vous adresser à nous pour plus de renseignements sur les saisons et différents hébergements
**Supplément single à la demande

BOULLEVILLE-HONFLEUR - Page 16

	22/10-29/10 et 29/10-05/11	12/11-17/12	17/12-26/12* (samedi-lundi)	26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04	29/04-06/05	22/10-29/10 et 29/10-05/11	12/11-17/12	17/12-26/12 (samedi-lundi)	26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04	29/04-06/05
Tarif à la semaine														
2 pièces 4 personnes	263 €	247 €	278 €	299 €	278 €	368 €	352 €	287 €	270 €	304 €	327 €	304 €	402 €	385 €
2 pièces 6 personnes	284 €	268 €	305 €	336 €	305 €	420 €	404 €	310 €	293 €	333 €	367 €	333 €	459 €	442 €

*Vacances de Noël : Possibilité d'arrivée le vendredi 16/12 sans supplément de prix.
Offre pour séjour de 2 semaines consécutives : Remise de 10% sur l'ensemble du séjour
Offre pour séjour de 3 semaines consécutives : Remise de 20% sur l'ensemble du séjour

LION-SUR-MER - Page 17

	01/10-22/10	22/10-05/11	05/11-17/12	17/12-07/01	07/01-04/02	04/02-04/03	04/03-08/04	01/10-22/10	22/10-05/11	05/11-17/12	17/12-07/01	07/01-04/02	04/02-04/03	04/03-08/04
Tarif à la semaine														
Chalet 3 chambres 5-6 personnes	280 €	280 €	280 €	280 €	280 €	280 €	280 €	294 €	294 €	294 €	294 €	294 €	294 €	294 €
Chalet-Gîte de France - 2 chambres 4-6 personnes	280 €	410 €	280 €	410 €	280 €	410 €	280 €	294 €	431 €	294 €	431 €	294 €	431 €	294 €
Chalet-Gîte de France - 2 chambres / Front de mer 4-6 p.	390 €	440 €	390 €	440 €	390 €	440 €	390 €	410 €	462 €	410 €	462 €	410 €	462 €	410 €

* Tarifs à titre indicatif, sur la base 2022 : tarifs 2023 non votés au moment de l'impression du catalogue

MOIDREY - Page 18

	22/10-29/10 et 29/10-05/11	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05	22/10-29/10 et 29/10-05/11	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05
Tarif à la semaine								
Gîte 3/4 personnes	386 €	386 €	405 €	405 €	417 €	417 €	437 €	437 €
Gîte 5/6 personnes	484 €	484 €	508 €	508 €	523 €	523 €	548 €	548 €
Gîte 7/8 personnes	589 €	589 €	618 €	618 €	636 €	636 €	667 €	667 €

Courts-séjours possibles : tarif à la demande
Dès 371 € par semaine hors vacances scolaires
Fermeture en janvier

MERS-LES-BAINS - Page 17

	22/10-29/10 et 29/10-05/11	17/12-26/12 (samedi-lundi)	26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02	25/02-04/03	22/04-29/04	29/04-06/05	22/10-29/10 et 29/10-05/11	17/12-26/12 (samedi-lundi)	26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02	25/02-04/03	22/04-29/04	29/04-06/05
Tarif à la semaine*														
2 pièces 4 personnes	367 €	299 €	320 €	299 €	289 €	404 €	373 €	379 €	327 €	350 €	327 €	316 €	442 €	408 €
3 pièces 6 personnes	457 €	373 €	420 €	373 €	341 €	536 €	499 €	472 €	408 €	459 €	408 €	373 €	585 €	545 €

*Appartement 4 pièces 8 personnes sur demande
Courts-séjours possibles : tarif à la demande
Offre pour séjour de 2 semaines consécutives : -10% sur l'ensemble du séjour. Offre pour séjour de 3 semaines consécutives : -20% sur l'ensemble du séjour
Dès 263 € par semaine hors vacances scolaires

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

SAINT BRIAC - Page 18	17/12-26/12 (samedi-lundi) et 26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05	17/12-26/12 (samedi-lundi) et 26/12-02/01 (lundi-lundi)	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05
Tarif à la semaine						
Studio 2 personnes	255 €	189 €	343 €	276 €	204 €	371 €
2 pièces 4 personnes	290 €	246 €	422 €	314 €	266 €	456 €
3 pièces 6 personnes	365 €	418 €	497 €	394 €	451 €	537 €
4 pièces 8 personnes	475 €	519 €	612 €	513 €	561 €	660 €

Courts-séjours possibles : tarif à la demande
Dès 154 € par semaine hors vacances scolaires

AINCOURT - Page 20	03/09-01/06		03/09-01/06	
Tarif par chambre, à la nuitée				
Chambre 2 personnes	50 €		50 €	
Chambre 3 personnes	65 €		65 €	

BAGNOLES DE L'ORME - Page 22	01/11-13/11	01/01-31/02	01/03-31/04	01/05-31/06	01/11-13/11	01/01-31/02	01/03-31/04	01/05-31/06
Tarif par personne								
2 Jours / 1 Nuit*	164 €				169 €			
3 Jours / 2 Nuits**	267 €				276 €			
Date limite inscription	1 ^{er} octobre	1 ^{er} décembre	1 ^{er} février	1 ^{er} avril	1 ^{er} octobre	1 ^{er} décembre	1 ^{er} février	1 ^{er} avril

*Supplément Single 45€
 **Supplément Single 90€

MENILLES - Page 20	03/09-31/12		31/12-01/05		03/09-31/12		31/12-01/05	
Location - Tarif à la nuitée								
Adultes et enfants de 3 ans et plus	15,30 €		15,30 €		18,10 €		18,10 €	
Enfants de 2 à 3 ans	15,30 €		15,30 €		18,10 €		18,10 €	
Enfants de 0 à 2 ans	Gratuit		Gratuit		Gratuit		Gratuit	

Taxe de séjour à régler à l'inscription : 0,60 € (peut varier) / nuit / pers., à partir de 18 ans

BERGHEIM - Page 24	22/10-29/10 et 29/10-05/11	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05	22/10-29/10 et 29/10-05/11	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05
Tarif à la semaine								
Studio 2/3 personnes	395 €	492 €	316 €	474 €	427 €	531 €	341 €	512 €
2 pièces 4 personnes	483 €	624 €	386 €	580 €	522 €	674 €	417 €	626 €
2 pièces 6 personnes	527 €	703 €	422 €	642 €	569 €	759 €	455 €	693 €

Offre deuxième semaine à -20% sur les appartements 2 pièces 4 et 6 personnes
 Courts-séjours possibles : tarif à la demande
Dès 290 € par semaine hors vacances scolaires

BIARRITZ - Page 26	17/12-26/12 et 26/12-02/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05	17/12-26/12 et 26/12-02/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04 et 29/04-06/05
Tarif à la semaine						
Studio 4 personnes	348 €	348 €	440 €	375 €	375 €	475 €
2 pièces 4 personnes	378 €	378 €	484 €	409 €	409 €	523 €
3 pièces 6 personnes	440 €	453 €	572 €	475 €	489 €	618 €

Courts-séjours possibles : tarif à la demande
Dès 229 € par semaine hors vacances scolaires

CANNES - Page 26	22/10-29/10	29/10-05/11	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/10-29/10	29/10-05/11	17/12-24/12	24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03
Tarif à la semaine										
Studio 2 personnes	451 €	374 €	374 €	554 €	483 €	466 €	386 €	386 €	572 €	499 €
Studio 4 personnes	457 €	380 €	380 €	650 €	489 €	472 €	392 €	392 €	672 €	505 €
2 pièces 5 personnes	708 €	547 €	547 €	1011 €	702 €	732 €	565 €	565 €	1044 €	725 €

Courts-séjours possibles : tarif à la demande
Dès 374 € par semaine hors vacances scolaires

TARIFS - VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Tarifs hors vacances scolaires sur demande auprès de l'OML

..... GENNEVILLOIS | NON-GENNEVILLOIS

DUNKERQUE - Page 25	03/09-03/06 Vendredi et Samedi	03/09-03/06 Dimanche au Jeudi	Fermé de mi-novembre à mi-février	03/09-03/06 Vendredi et Samedi	03/09-03/06 Dimanche au Jeudi	Fermé de mi-novembre à mi-février
Tarif à la nuitée*						
Chambre deux lits	76 €	63 €		79 €	65 €	
Chambre six lits	120 €	100 €		124 €	104 €	

*Chambre simple, triple et quadruple sur demande

OBERNAI - Page 24	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04	17/12-24/12 et 24/12-31/12	18/02-25/02 et 25/02-04/03	22/04-29/04
Tarif à la semaine						
2 pièces 4/5 personnes	322 €	304 €	304 €	333 €	314 €	314 €

Courts-séjours possibles : tarif à la demande

Dès 304 € par semaine hors vacances scolaires

LILLE - Page 27	03/09-01/03	03/09-01/03
Tarif 3 nuits / pers*		
Lit en dortoir 8 pers avec sdb partagée	82 €	82 €
Lit en dortoir 4 pers avec sdb partagée	91 €	91 €
Chambre 2 pers** avec sdb privative	194 €	194 €

*Tarifs à la nuitée à la demande

**Supplément single à la demande

LYON - Page 25	03/09-31/12	01/01-29/04	03/09-31/12	01/01-29/04
Tarif par personne à la nuitée avec petit-déjeuner*				
Chambre 1 lit - sdb et WC privés	51 €	51 €	52 €	52 €
Chambre 1 lit - sdb privée et WC communs	38 €	39 €	39 €	40 €
Chambre 2 lits - sdb et WC privés	34 €	34 €	35 €	35 €
Chambre 2 lits - sdb privée et WC communs	26 €	27 €	27 €	28 €
Chambre 4 lits - sdb privée et WC communs	22 €	22 €	22,50 €	22,50 €

*Chambres trois lits sur demande

FUJAJ AUBERGES VILLE - Page 27	Nuitée	Semaine	Nuitée	Semaine
Tarif par personne avec petit-déjeuner*				
Marseille - Lit en dortoir	28,50 €	199,50 €	28,50 €	199,50 €
Marseille - Chambre 2 personnes**	62 €	434 €	62 €	434 €
Amiens - Lit en dortoir	27,80 €	194,60 €	27,80 €	194,60 €
Amiens - Chambre 2 personnes**	56,6 €	396,20 €	56,60 €	396,20 €

*Tarifs indicatifs sur la saison, merci de vous adresser à nous pour plus de renseignements sur les saisons et différents hébergements

**Supplément single à la demande

WEEK-END EN GROUPE MADRID - Page 29	11-13/03 2 nuits / 3 jours	11-13/03 2 nuits / 3 jours
Tarif par personne		
Tarif unique	295 €	390 €

Le prix comprend : le transport aérien Paris - Madrid - Paris avec la compagnie Air France, 1 bagage en soute et taxes aéroport inclus. L'accueil francophone à l'arrivée et le tour panoramique en autocar, les transferts aéroport - hôtel - aéroport avec assistante francophone. Une soirée dans un tablao pour un dîner et spectacle flamenco - 1 boisson incluse (avec assistante francophone). Le logement 2 nuits en chambre double en hôtel 3*. Les petits-déjeuners à l'hôtel. L'assurance assistance et rapatriement. Le prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel. Le supplément en chambre individuelle. L'assurance annulation. Tout ce qui n'est pas mentionné dans «le prix comprend».

WEEK-END EN GROUPE LYON - Page 29	09-11/12 2 nuits / 3 jours	09-11/12 2 nuits / 3 jours
Tarif par personne		
Hébergement avec salle de bain et sanitaires privatifs	175 €	230 €
Hébergement avec salle de bain privative et sanitaires communs	160 €	215 €
Enfant de moins de 10 ans	130 €	160 €

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS**

PROCHAINEMENT : INSCRIPTION EN LIGNE (se mettra en place progressivement)
SUR LE SITE VACANCESOMLGENNEVILLIERS.FR

Gennevillois

Dès le 6 septembre.

Fournir obligatoirement un justificatif de domicile récent, au nom de la personne qui réserve et part en vacances avec l'OML : quittance de loyer, électricité, gaz, attestation de quotient familial, voire pièce d'identité et/ou livret de famille

A NOTER : seuls ces documents seront acceptés par l'OML.

Non-Gennevillois

Dès le 6 septembre.

Sauf pour les séjours de vacances scolaires d'hiver de la zone C à partir du 11 octobre 2022 (en fonction des places disponibles).

**Week-ends thématiques : dates spécifiques (voir pages concernées ou l'OML)

.....

INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE

L'inscription doit être effectuée au moyen de la fiche d'inscription-réservation de séjour insérée page ci-contre.

Cette fiche (recto-verso) est à retourner dûment complétée et impérativement accompagnée notamment d'un chèque d'arrhes (libellé à l'ordre de l'OML), correspondant à 30 % du prix du séjour et de l'adhésion annuelle choisie, valable du 30 septembre 2022 au 2 octobre 2023.

**POUR ÊTRE VALABLE, TOUTE INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE
DEVRA NÉCESSAIREMENT ÊTRE CONFIRMÉE PAR L'OML.**

Il est conseillé de vous inscrire, par ordre de préférence, sur plusieurs séjours.
Si votre premier séjour choisi est complet, vous aurez ainsi plus de chance d'être inscrit sur votre deuxième choix.

.....

ADHÉSION-ASSURANCE

Ainsi que défini en détail dans les conditions générales de l'OML, vous avez le choix entre (page 38) :

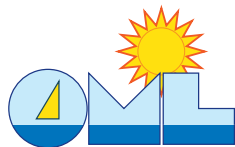
Adhésion	Sans assurance	Avec assurance
Familiale	17 €	26 €
Individuelle	9 €	13 €

Vous pouvez également souscrire à l'assurance-annulation optionnelle correspondant à 3,95 %* du montant total du séjour (*sujet à modification)

Dans tous les cas, il convient d'être couvert par votre assurance personnelle pour tous les risques locatifs encourus sur place pendant votre séjour.

Fiche d'inscription

Convention de réservation de séjour OML



Une fiche par famille ou par adulte est à retourner dûment complétée à l'OML. Par famille, nous entendons : le père et/ou la mère et les enfants mineurs (**les majeurs sont considérés comme adultes**), ou un couple sans enfant. Chaque famille ou adulte devra acquitter son adhésion à l'association et remplir sa fiche d'inscriptions/convention/réserve de séjour. **A noter** : conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification relatif aux données nominatives vous concernant auprès de l'OML.

Choix du séjour			
	Lieu du séjour	<input type="checkbox"/> Pension <input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Autre	Dates
1 ^{er} choix		Type et capacité d'hébergement :	du au
2 ^e choix		Type et capacité d'hébergement :	du au

Nom :

Tél. (domicile) : Portable : Tél. (travail) : e-mail :

Profession de monsieur :

Profession de madame :

Adresse :

n° boîte aux lettres : Quartier de Gennevilliers :

Code postal : Ville :

Coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence avant ou pendant votre séjour OML :

Votre dernier séjour OML :
Lieu : Période : Année :

Jamais parti avec l'OML.

Observations :

Renseignements concernant tous les participants au séjour.				
	Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance
Monsieur A				
Madame B				
Enfant C				
Enfant D				
Enfant E				
Enfant F				

Pour calculer le montant de votre séjour, référez-vous aux tarifs vous concernant annoncés dans la brochure-vacances OML.		
En location (gîte, appartement, bungalow, mobil-home...)	En pension complète ou 1/2 pension par personne	Observations :
A : € + € = €		
..... € x semaine (s) = €	+ B : € + € = €	
..... € x semaine (s) = €	+ C : € + € = €	
	+ D : € + € = €	
	+ E : € + € = €	
	+ F : € + € = €	
Total : €	Total : €	
Arrhes (30 %) = € (arrondi à l'euro le plus proche)	Arrhes (30 %) = € (arrondi à l'euro le plus proche)	

Je joins à mon inscription l'adhésion et le montant des arrhes égal à 30 % du séjour

Montant des arrhes ou totalité du séjour (Idem ci-dessus)	soit €
+ Adhésion avec assurance : familiale (26 €), individuelle (13 €)	soit €
OU adhésion sans assurance : familiale (17 €), individuelle (9 €)*	soit €
*Dans cette hypothèse : • Je certifie avoir souscrit une assurance familiale personnelle, à laquelle je ferai appel en cas d'éventuels problèmes rencontrés durant mon séjour : incident, accident... y compris en cas de rapatriement nécessaire. • Je m'engage à renoncer à tout recours contre l'OML en cas de problème(s), ceci du fait que mon assurance familiale couvre tous les risques potentiels, locatifs et autres, inhérents au(x) séjour(s) de vacances familiales réservé(s) auprès de l'OML, et ce en quelque formule d'hébergement que ce soit : location de gîte, studio, appartement ou pension...	
+ l'assurance annulation (optionnelle) correspondant à 3,95 %* (TTC) du montant du séjour (*sujet à modification).	soit €
+/- Autres :	soit €
TOTAL à régler à l'inscription soit €	

Je règle par chèque bancaire (à l'ordre de l'OML), Banque N° : Autre(s) mode(s) de règlement :

Je m'engage à régler le solde au plus tard 6 semaines avant le début de mon séjour (si inscription moins de 6 semaines avant début du séjour, paiement obligatoire de la totalité du séjour par carte bancaire ou espèces.)

Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants fournis par l'Office municipal des loisirs :

- la brochure décrivant, notamment, le centre de vacances familiales choisi
- les conditions générales de l'OML au verso de cette fiche
- la fiche descriptive et éventuellement le règlement intérieur du séjour choisi
- Les conditions de ventes générales et réglementaires de séjours...
- **J'en accepte toutes les modalités.**

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE : L'OML se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors des séjours ou manifestations s'y rapportant, pour illustrer ses brochures, ou dans ses (des) supports de présentation ou de promotion, sauf avis contraire du participant ou de son représentant légal. Pour ce faire, il suffit d'en informer l'OML par un courrier 8 jours avant le début du séjour, le cachet de la poste faisant foi.

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OML

A QUI S'ADRESSENT LES SEJOURS OML ?

En priorité à toutes les familles et adultes habitant Genevilliers, sur la base de justificatifs récents à fournir obligatoirement au moment de l'inscription : quittance de loyer... électricité, gaz, attestation quotient familial voire pièce d'identité et/ou livret de famille (seuls documents acceptés par l'OML). Sans ce justificatif le tarif non genevillois sera automatiquement appliqué et ce, jusqu'à sa fourniture. Un jeune de moins de 18 ans, non accompagné de ses parents directs (ou de l'un d'eux) ou d'adultes de sa famille ou d'une famille amie, ne sera pas autorisé à s'inscrire seul. Les habitants d'autres communes ou d'autres pays pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

L'INSCRIPTION A UN SEJOUR OML

L'inscription entraîne automatiquement l'acceptation des conditions générales de l'OML, des règlements intérieurs et règles de vie communes propres à chaque lieu de vacances.

Le non-respect de ces conditions (ou en cas de fraude) pourrait nous contraindre à refuser votre inscription, voire à envisager votre exclusion.

L'inscription, effectuée par informatique, est effective à partir du moment où la fiche d'inscription(s)-convention de réservation est dûment remplie, datée, signée et accompagnée du paiement des arrhes de réservation et du montant de l'adhésion choisie. Aux dates prioritaires des genevillois, les familles pourront s'inscrire pour un hébergement de grande capacité si au moins 50% des participants sont genevillois. Dans le cas contraire, seuls les genevillois pourront s'inscrire pour un hébergement correspondant à leur nombre et ce jusqu'à l'ouverture des inscriptions du public non-Genevillois. De plus, pour bénéficier du tarif genevillois, il est impératif que le nombre de genevillois représente, au minimum, 50% des participants. Dans le cas contraire, le tarif non genevillois sera automatiquement appliqué. A votre inscription, l'OML vous garantit un hébergement dans les catégories de confort et capacité réservées. Pour des raisons d'organisation générale, l'OML se réserve le droit jusqu'au dernier moment, de modifier le planning des hébergements. Aussi, en aucun cas, nous ne nous engageons à vous attribuer, un gîte, un appartement, une chambre ou un emplacement de camping-caravaning en particulier...

• **Option sur séjour** : possibilité de prendre une option sur UN séjour par téléphone ou à l'OML. **Attention !** Celle-ci, n'est pas une réservation et elle est valable DEUX JOURS SEULEMENT. **PASSÉ CE DÉLAI ET SANS RAPPEL DE NOTRE PART, VOTRE OPTION S'ANNULERA DE FAIT.**

ADHESION / ASSURANCES / RAPATRIEMENT

Valable du 30 septembre 2020 au 2 octobre 2023. **Conformément à la loi, l'adhésion à l'association est obligatoire à compter de 3 nuits/4 jours passés sur l'un des centres de vacances programmés par l'OML. A compter de la deuxième participation à un Week-end, paiement obligatoire de l'adhésion OML choisie (voir page 3).** En cas d'annulation de séjour, la cotisation annuelle n'est jamais remboursée tout comme l'assurance annulation. Il est à noter que le paiement par carte bancaire peut éventuellement permettre de bénéficier de conditions d'assurance et assurance-annulation valables pour votre séjour de vacances avec l'OML (à contrôler auprès de votre banque).

Par famille, nous entendons : un couple sans enfant, une famille composée de parents et de leur(s) enfant(s) mineur(s).

Un majeur partant en vacances avec ses parents est considéré comme un adulte.

*L'assurance proposée par l'OML couvre certains risques simples encourus pendant le séjour (d'au moins 3 nuits) : accidents corporels, vols, responsabilité civile et permet de bénéficier d'une assurance rapatriement en cas d'éventuels problèmes majeurs, et ce sur décision (médicale) de l'assureur.

**La responsabilité de l'OML ne saurait être engagée et vous devez obligatoirement souscrire une assurance familiale personnelle à laquelle vous ferez directement appel en cas d'éventuels problèmes rencontrés durant votre séjour : incident, accident..., y compris en cas de rapatriement nécessaire et ce quelle que soit la formule d'accueil.

Attention, les cotisations annuelles ne comprennent pas les risques locatifs encourus sur place durant le séjour (à prévoir dans votre propre assurance). En aucun cas, l'OML ne pourra être tenu responsable pour défaut d'assurance de ses adhérents.

L'ASSURANCE-ANNULATION OPTIONNELLE

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance vous couvrant contre les risques d'annulation de séjour ; celle-ci prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du voyage et du séjour. Sont garanties par cette assurance les sommes versées à compter de l'inscription à l'OML dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour. Le remboursement est, le cas échéant, effectué à la famille ayant payé le séjour. **Son montant correspond à 3,95 %** du montant total du séjour (sujet à modification). Cette assurance s'applique lorsque l'annulation est justifiée par le décès, la maladie, l'accident corporel, la destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés, le licenciement économique. **Par mesure de prudence, l'assurance-annulation est fortement recommandée, en particulier lorsque le montant du séjour est élevé.**

LES CONDITIONS DE SEJOURS :

• **En formule location** : La famille s'engage à respecter scrupuleusement les termes du contrat de location ainsi que le **règlement intérieur de l'établissement, en particulier le nombre maximum de personnes autorisées à occuper le logement ainsi que les dates et heures de début et fin de séjour précises.** En principe les tarifs annoncés comprennent les charges locatives. En cas de dépassement de ce forfait, un supplément est demandé en fin de séjour. L'entretien de l'hébergement est à la charge du locataire ; lors de son départ, il doit laisser le logement en parfait état de propreté. Un état des lieux est en principe effectué en début et en fin de séjour. Toute perte, dégat ou frais supplémentaires d'entretien ou ménage sont facturés sur place au locataire ou retirés ultérieurement du montant de la caution obligatoirement déposée dès l'arrivée sur place, au moyen défini par l'établissement.

• **En formule pension** : Vous êtes généralement hébergés en chambre et bénéficiez des repas prévus dans la formule choisie (pas de régime alimentaire particulier pris en compte). Les conditions contractuelles établies avec nos partenaires imposent à l'OML une occupation maximum des lits par chambre. Ces contraintes nous conduisent à inscrire par exemple un minimum de 3 à 4 personnes dans une chambre de 4 lits. Les réductions tarifaires prévues pour les enfants ne s'appliquent que s'ils sont logés dans la même chambre avec deux personnes payant le tarif adulte. Si ces conditions ne sont pas réunies, ils devront acquitter le tarif adulte. Dans certains centres, notamment en maisons familiales ou chez l'habitant, certaines tâches sont assurées par les familles locataires (ménage dans la chambre, lit, services de table, etc.). Si vous séjournez à l'hôtel, ces prestations hôtelières sont, souvent, comprises dans le prix de séjour. Toutes les dépenses d'ordre privé devront impérativement être réglées sur place auprès du responsable ou son représentant.

• **Voyages et transferts** : Le voyage aller-retour jusqu'au lieu de séjour, qu'il soit individuel ou organisé collectivement par l'OML, ainsi que tout autre déplacement, sont à votre charge financière, sauf indication contraire.

• **Animaux** : Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de tranquillité, les animaux sont interdits dans certains centres (en particulier ceux en formule pension). Quand ils sont admis, ils le sont sous votre entière responsabilité.

Conformément à la Loi, ils devront toujours être à jour des vaccinations obligatoires (carnet de santé à fournir à l'arrivée sur place) et **impérativement tenus en laisse durant le séjour.** Si ces clauses ne sont pas respectées, les responsables de centres sont habilités à prendre les mesures nécessaires au regard de l'intérêt général, mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du centre.

LE PAIEMENT :

• **Les arrhes à l'inscription** : L'inscription n'est définitive qu'après versement des arrhes payables de préférence par carte bancaire, chèques, chèques-vacances, sinon en espèces et signature de la fiche d'inscription(s)-convention de réservation de séjour. Les arrhes représentent 30 % du montant total du séjour ou un forfait de 50 € (camping-caravaning avec matériel personnel), auxquels s'ajoutent le montant de l'adhésion. **Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de l'OML.**

• **Le solde doit impérativement être réglé, SANS RAPPEL DE NOTRE PART, au plus tard six semaines avant le début du séjour.** Jusqu'à cette date, chaque famille est libre de la fréquence et du montant de ses règlements intermédiaires. **Attention, si le solde n'est pas réglé à l'échéance prévue, votre inscription sera de fait remise en cause.**

* **A noter** : **Tout paiement effectué à moins de 21 jours du début de séjour devra obligatoirement être réglé par carte bancaire, chèques-vacances ou espèces.**

• **Un "bon d'échange"** vous sera remis après le règlement du solde ; celui-ci doit obligatoirement être présenté dès votre arrivée au responsable sur place qui, en échange de celui-ci, vous remettra les clés de votre hébergement.

• **La caution**, demandée sur place, est à remettre au moyen défini par l'établissement dès le jour d'arrivée. Elle est restituée après l'état des lieux de fin de séjour, voire ultérieurement pour certains centres, ceci dans l'hypothèse où aucune perte, dégat ou ménage non fait, n'est constaté à ce moment là. Dans le cas contraire, les frais sont à payer sur place ou retenus sur la caution.

• **La taxe de séjour** est à régler sur place par les familles sur la plupart des destinations ou demandée à l'inscription par l'OML. Elle est versée au profit de la commune d'accueil qui en fixe le montant.

• **Les tarifs de séjours OML** et des services figurant sur notre brochure sont en principe fermes et définitifs. Certains tarifs peuvent toutefois être sujets à modifications en raison d'éventuels changements de tarifs des partenaires, erreurs humaines de calcul et surtout de variations des cours monétaires par exemple.

• **Les frais de transports**, ou taxes d'aéroports sont donnés à titre indicatif. Le prix à régler n'est souvent communiqué que quelques jours avant votre départ, avec la prise en compte d'éventuelles modifications (tarifs de groupes, prix des carburants et taxes d'aéroports, etc.)

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION

En cas d'annulation ou de modification de séjour, vous devez immédiatement et **obligatoirement avertir l'OML par écrit** en vue d'actualiser votre fiche d'inscription(s) - convention de réservation de séjour. Il est à noter que toute annulation, changement de durée de séjour à la baisse ou de centre se verra appliquer les retenues mentionnées ci-après. Tout logement inoccupé, sans explication, un jour après le début du séjour sera remis à la disposition de l'OML et du partenaire. Et cela ne fera l'objet d'aucun remboursement, tout comme les arrivées tardives ou départs anticipés. En aucun cas, l'OML ne saurait être tenu pour responsable de l'annulation d'un séjour (ou du transport*) ou de retards inhérents à des difficultés consécutives aux conditions météorologiques, mouvements sociaux, ou événements graves indépendants de sa volonté. Aucun remboursement n'interviendra pour annulation de séjour ou non-utilisation de prestations à la suite de ces situations ou/et cas de force majeure. Dans cette hypothèse vous devrez rejoindre votre lieu de séjour par vos propres moyens.

Attention : Si vous n'avez pas souscrit d'assurance-annulation (ou n'entrez pas dans les conditions de remboursement de celle-ci), en cas d'annulation (ou modification) totale ou partielle de votre part, pour quelque motif que ce soit, l'OML procédera aux retenues suivantes sur le montant total du séjour :

RETENUES EN CAS D'ANNULATION OU MODIFICATION DE SEJOUR* (SUR PRIX TOTAL DU SEJOUR)			
Annulation ou modification survenue	En location	En pension	Camping caravaning avec matériel personnel
	Par hébergement	Par personne	Par famille
+ de 60 jours avant le début du séjour	Frais dossiers 35 €		35 €
Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour		30 %	
Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour		60 %	Conservation des arrhes
Entre 15 et 7 jours avant le début du séjour		80 %	
- de 7 jours et absence en début de séjour		100 %	

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'OML peut être amené à supprimer tout ou partie des prestations prévues. Dans ce cas, les sommes versées sont remboursées à la famille adhérente ayant payé, à l'exclusion de tous dommages et intérêts. L'OML est déchargé de toute responsabilité lorsque l'annulation est imposée par des circonstances spécifiques conjoncturelles et en cas de force majeure comme indiqué plus haut ou par l'insuffisance du nombre de participants, sous réserve que cette annulation intervienne, si possible, au plus tard 21 jours avant le début du séjour.

* **A noter** : **en cas de conditions spécifiques du partenaire ou des prestataires : application de celles-ci.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de ventes sont applicables à l'organisation de la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 et 211-2 du Code du tourisme.

Conformément à l'article R 211-12 du Code du tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R 211-11, du mme code sont reproduites ci-après :

Article R. 211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un mme forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R. 211-3-1 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R. 211-4 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R. 211-5 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur

quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R. 211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

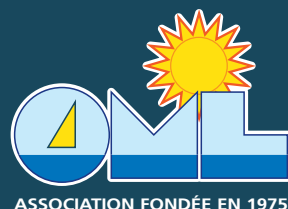
Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.



OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS

Maison du Tourisme

58, rue Pierre-Timbaud - 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 48 12 • oml@ville-genevilliers.fr

venez découvrir le site internet de l'OML

vacancesomlgennevilliers.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 10h-12h30 et 14h-18h. Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h

(2 samedis par mois en moyenne sauf en juillet et août)

Fermé les jours fériés

Autres propositions de vacances à Gennevilliers :

- Service municipal des vacances 4-17 ans. Tél. 01 40 85 65 46
- Vacances et loisirs préretraités et retraités : association Agir. Tél. 01 40 85 65 52
- Service jeunesse, classes transplantées, centres culturels et sociaux...